
GUIDE TECHNIQUE

2023 - 2024

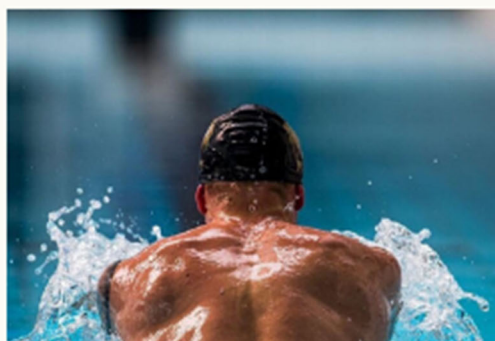
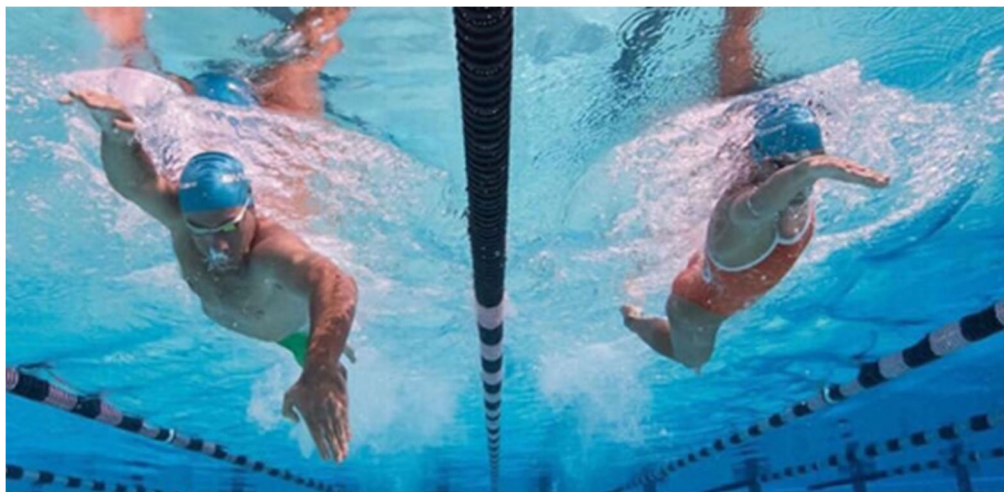


**FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC**



TABLE DES SECTIONS

Guide technique Piscine	3
Guide technique Maitres	35
Guide technique Eau Libre	46



GUIDE TECHNIQUE – PISCINE

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 – RÉSEAU DE COMPÉTITION	4
1. DESCRIPTION DU RÉSEAU DE COMPÉTITION	4
2. RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION	5
CHAPITRE 2 – INVITATIONS	6
1. DIFFÉRENTES FORMES D'INVITATION	6
2. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	7
CHAPITRE 3 – COUPES DES RÉGIONS	8
1. PRINCIPES DIRECTEURS.....	8
2. COMITÉ ORGANISATEUR	8
3. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :	9
CHAPITRE 4 – FESTIVAL, COUPES DU QUÉBEC & CHAMPIONNAT	11
1. ÉCHÉANCIER DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION	11
2. ADMISSIBILITÉ DES CLUBS	12
3. ADMISSIBILITÉ DES ENTRAINEUR(E)S	12
4. PÉNALITÉ POUR FORFAITS TARDIFS POUR LES COUPES DU QUÉBEC ET LE CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS	12
3. FESTIVAL PAR ÉQUIPE	13
4. COUPE DU QUÉBEC SENIOR.....	15
5. COUPE DU QUÉBEC JUNIOR / SENIOR	18
6. MINI COUPE	21
<u>7.</u> CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS ARENA EN PISCINE	23
8. STANDARDS DE QUALIFICATION PROVINCIAUX	27
CHAPITRE 5 – INFORMATIONS POUR COMITÉS ORGANISATEURS.....	33
1. RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES.....	33
2. EXIGENCES POUR LES OFFICIEL(LE)S LORS DES COMPÉTITIONS	33
9. PÉNALITÉS	33
3. AUTORISATION DE SANCTION DE COMPÉTITIONS.....	34
4. RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ORGANISATEURS.....	35

Cette section du guide ne concerne que la natation groupe d'âge et senior en piscine.

La version disponible en ligne demeure en tout temps la version officielle.

Assurez-vous de toujours avoir une version à jour.

<http://www.fnq.ca/disciplines/disciplines-guide-technique/>

CHAPITRE 1 – RÉSEAU DE COMPÉTITION

Le tableau ci-dessous se veut un tableau synthèse du réseau de compétition de la Fédération de natation du Québec. Pour plus d'informations et de précisions, il est important de lire tout le guide technique.

Les bassins de compétitions doivent répondre [aux normes sur les installations de Natation Canada](#) afin de pouvoir reconnaître les différents records. De plus, ils devront être dûment arpentés pour les Championnats québécois, Coupes et Festivals.

1. DESCRIPTION DU RÉSEAU DE COMPÉTITION

TYPE DE COMPÉTITION	ÂGE REQUIS	TEMPS DE QUALIFICATION	PROGRAMME DES COMPÉTITIONS	
INVITATION				
Essai de temps	Déterminé par l'organisateur	Déterminé par l'organisateur	25m ou 50m	Déterminé par l'organisateur Individuelles/Relais Finales contre-la-montre obligatoire
Intra Club	Déterminé par l'organisateur	Déterminé par l'organisateur	25m ou 50m	Déterminé par l'organisateur Individuelles/Relais Avec ou sans finale
Régionale	Déterminé par l'organisateur	Déterminé par l'organisateur	25m ou 50m	Déterminé par l'organisateur Individuelles/Relais Avec ou sans finale
Provinciale				
FESTIVAL, CHAMPIONNAT, COUPE				
Festival par équipe	11 ans et plus	Preuves de temps requises Aucun standard	25m	Individuelles/Relais Finales contre-la-montre et Préliminaires, et finales
Mini coupe	10 ans et moins	Déterminé par chaque association régionale Preuves de temps requises	25m	Individuelles/Relais Finales contre-la-montre
Coupe des régions	17 ans et moins	Preuves de temps requises Standards à la discrétion des régions pour la 1 ^{ère} Coupe des régions. Standards imposés pour la 2 ^{ème} Coupe des régions.	25m	Individuelles/Relais Programme complet Préliminaires et finales
Coupe du Québec Junior/Senior	Ouvert	Preuves de temps requises Standards « Coupe du Québec Junior » et « Coupe du Québec Senior »	50m	Individuelles/Relais Programme complet Préliminaires et finales
Coupe du Québec Senior	Ouvert	Preuves de temps requises Standards « Coupe du Québec Senior »	25m 50m	Individuelles/Relais Programme complet Préliminaires (25m) et finales (50m)
Championnat québécois	Ouvert	Preuves de temps requises Standard « Championnat Québécois »	50m	Individuelles/Relais Programme complet Préliminaires et finales

2. RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION

Catégorie d'athlètes admissibles

- Deux seules catégories d'affiliation donnent le droit de compétitionner :
 - Les athlètes inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ.
 - Les athlètes inscrit(e)s dans la catégorie « non-compétitif » à la FNQ qui ont le droit de participer à une (1) invitation sanctionnée de type régionale ou provinciale par saison.
- Pour toutes les compétitions, sans exception, l'admissibilité de l'athlète est calculée selon son âge au premier jour de compétition.
- Pour participer à des événements provinciaux, les athlètes de l'extérieur du Québec doivent être inscrit(e)s auprès de leur propre fédération.

Paranotation et critères d'admissibilité

- Dans les invitations, l'ajout d'une catégorie spécifique à la paranotation est laissé à la discrétion de chaque comité organisateur.
- Pour participer à des épreuves spécifiques de paranotation lors d'invitations provinciales, un(e) paranageur(euse) devra être à jour avec une classification minimalement de niveau 2.

Inscription aux compétitions

- Tous les athlètes participant à une compétition doivent être conformément inscrit(e)s dans une catégorie admissible au réseau de compétition (ex : un athlète ayant le statut « confirmer compte » n'est pas un athlète inscrit conformément) dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada (RTR).
- L'inscription à la compétition doit obligatoirement avoir été faite par le système d'inscription en ligne de Natation Canada sans quoi le comité organisateur et le club s'exposent à des risques de défaut d'inscription.

Pénalité pour défaut d'inscription

- Pour un athlète non inscrit dans le système d'inscription en ligne et ayant participé à une compétition :
 - Une pénalité de 50 \$ par athlète fautif(ive) sera envoyée à son club d'appartenance et celui-ci aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants la réception de la lettre, sans quoi le montant de la pénalité sera doublé (100 \$).
 - Le comité organisateur ayant accepté à son événement un(e) nageur(euse) non inscrit(e) recevra une pénalité de 100 \$ par athlète fautif(ive).
- Pour un(e) nageur(euse) ayant participé à une compétition en étant inscrit(e) dans une catégorie inappropriée :
 - La Fédération de natation du Québec procédera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. L'athlète sera inscrit(e) comme nageur(euse) compétitif(ve).
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ au club où l'athlète est affilié(e) pour le changement de catégorie.
- La FNQ procédera par facturation au club fautif selon les modalités de facturation prévues à la présente politique.
- Un club en défaut de paiement des pénalités 120 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges de membre en règle.

Entraîneur(e)s

- Chaque entraîneur(e) participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un(e) entraîneur(e) exclusivement dédié(e) à sa fonction d'entraîneur(e) durant une compétition. Un(e) entraîneur(e) ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci (celle-ci) est le (la) seul(e) entraîneur(e) présent(e) de son club.

Attention : afin d'être le (la) seul(e) entraîneur(e) présent(e) de son club en compétition, chaque entraîneur(e) devra obligatoirement détenir une certification PNCE. Il est important de se référer au [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) de la FNQ afin de connaître les détails des prérequis.

CHAPITRE 2 – INVITATIONS

On appelle « invitation » toute compétition provinciale ou régionale sanctionnée qui n'est ni un festival, ni une coupe ni un championnat, et dont les journées de compétition sont consécutives.

1. DIFFÉRENTES FORMES D'INVITATION

Invitation provinciale

Une invitation provinciale regroupe des nageur(euse)s provenant de clubs de plusieurs associations régionales; des nageur(euse)s hors-Québec peuvent également y prendre part.

Invitation régionale

Une invitation régionale regroupe uniquement des nageur(euse)s provenant de clubs issus d'une seule et même association régionale de natation.

Invitation de type « fermée », provinciale ou régionale

Une invitation fermée accueille des nageur(euse)s provenant de clubs préalablement sélectionnés et précisés dans la sanction de compétition. Les clubs non invités ne peuvent y participer.

Essai de temps

Les essais de temps sont réservés aux situations où un(e) ou des nageur(euse)s du même club ou provenant de clubs différents désirent réaliser des performances pour battre un nouveau record (Classe I – Voir CSW 3.5.1) ou obtenir un standard pour une compétition future (classe II – voir CSW 3.5.2). Les sanctions d'essais de temps sont limitées à un maximum de 12 nageur(euse)s, et la compétition doit se faire sous le format « finale contre-la-montre ».

Intraclub

Une intraclub est une compétition sanctionnée organisée localement pour les membres d'un seul club. Tous (toutes) les nageur(euse)s admissibles à compétitionner peuvent y prendre part.

2. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Objectif de compétition	Offrir des opportunités de compétitionner localement, dans la région ou à travers la province.
Renseignements techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une invitation provinciale, tous les clubs en règle québécois ou hors-province peuvent être invités. • Pour une invitation régionale, seuls les clubs d'une même association régionale peuvent être invités. <p><u>Spécifique aux invitations régionales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suggestion pour les 10 ans et moins : Identification des infractions par des « Oups ! » avant Noël, et disqualifications après Noël.
Format des rencontres	<p>À la discrétion du comité organisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Finales contre-la-montre en bassin de 25m ou de 50m. • Préliminaires et finales en bassin de 25m ou de 50m. • Des temps de qualification pourraient être demandés pour certains groupes d'âge. • Les deux genres et les groupes d'âge peuvent être combinés pour compétitionner ensemble dans une même session et un même numéro d'épreuve, mais les résultats doivent être produits en tenant compte du genre et de l'âge des participant(e)s. • Nombre d'épreuves par nageur(euse) et programme proposé laissé à la discrétion du comité organisateur.
Sanction	<p>Toutes les rencontres doivent être sanctionnées par la Fédération de natation du Québec sur le site de Natation Canada.</p> <p>Une invitation Intraclub ou essai de temps peut avoir lieu en tout temps.</p> <p><u>Restrictions spécifiques aux invitations régionales et provinciales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune sanction d'invitation avec finale ne sera accordée aux mois de septembre et d'octobre. • Aucune autorisation de sanction d'invitation régionale et provinciale de 10 ans et moins ne sera émise la même fin de semaine que la Mini coupe. • Aucune autorisation de sanction d'invitation régionale et provinciale de même calibre ne sera émise les mêmes fins de semaines que les Festivals par équipe, les Coupes du Québec et Championnat québécois*. <p>*La FNQ se réserve en tout temps le droit de refuser une sanction d'invitation, si elle juge que leur nombre ou leur emplacement géographique pourrait nuire à la bonne organisation des Festivals, Coupes et Championnats.</p>
Récompenses	<ul style="list-style-type: none"> • À la discrétion du comité organisateur
Important	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de vérifier l'admissibilité des entraîneur(e)s aux invitations en se référant au <u>Règlement de sécurité de la natation en bassin</u> (Articles 59 à 64 pour les entraîneur(e)s-chefs et Articles 65 à 70 pour les entraîneur(e)s-adjoint(e)s).

CHAPITRE 3 – COUPES DES RÉGIONS

1. PRINCIPES DIRECTEURS

- Chaque club est solidaire de son association régionale de natation, en ce sens il ne peut s'en séparer afin de compétitionner dans une autre Coupe des Régions.
- Chaque association de natation est tenue de participer à deux Coupes des Régions par saison sportive.
- Les Coupes des Régions d'hiver et du printemps sont indépendantes l'une de l'autre; en ce sens les modalités d'organisation, la piscine d'accueil ou les critères sportifs peuvent être différents d'une fois à l'autre.
- Chaque association régionale devra faire parvenir à la FNQ en début de saison les modalités d'organisation en remplissant les formulaires nécessaires. Ces modalités devront être votées et approuvées par les administrateurs de l'association régionale.
- Durant les années de Jeux du Québec, la Coupe des Régions du printemps pourra servir de compétition de sélection pour chaque région (option facultative).
- Durant les années hors-jeux du Québec, la Coupe des Régions du printemps pourra servir de compétition de qualification pour chaque région (option facultative).
- Les associations régionales auront la possibilité de faire des regroupements; ces regroupements peuvent différer d'une fois sur l'autre.
- **Des regroupements de régions lors de la 2^{ème} Coupe des Régions, et des standards de qualification seront appliqués.**
 - ANO et ANAT
 - ANLSL et ANBM
 - ANCQUERY et ANRSO
 - ANLSLCC et ANQCA
 - ANEQ et ANCN
 - ANMLLL

2. COMITÉ ORGANISATEUR

La FNQ est disponible pour aider tous les comités organisateurs dans les différentes étapes d'organisation.

Chaque comité organisateur est tenu :

- De nommer une personne-ressources responsable de communiquer avec la FNQ les décisions et questions et de partager les informations obtenues aux membres de l'association régionale.
- D'appliquer et de faire respecter les règlements en vigueur détaillés dans le [Guide technique](#) de la FNQ de la saison en cours. Pour rappel, la version en ligne du [Guide technique](#) sur le site de la FNQ est toujours la version de référence.
- D'appliquer le format de compétition approuvé par la FNQ.
- De faire sa demande de sanction sur le site de Natation Canada en suivant la procédure de sanction habituelle.

La FNQ transmettra à chaque comité organisateur une trousse de base :

- Un canevas d'invitation.
- Un canevas de bulletin technique.

Le fichier MEET devra respecter intégralement les demandes énoncées dans le guide technique. Afin de s'assurer que les pointages, critères et records ont bien été programmés, le fichier pourra être envoyé à competition@fnq.ca pour des fins de vérification.

3. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES :

<p>Objectif de la rencontre</p>	<p>Événement de proximité axé sur le développement des nageur(euse)s, et adaptable selon les différentes réalités de chacun(e).</p> <p>Elle est considérée comme la dernière étape avant d'accéder aux événements d'envergure de niveau provincial, et est accessible pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes qui ont déjà des standards « Coupe du Québec » et qui souhaitent se pratiquer une dernière fois avant leur événement majeur. • Les athlètes qui ont atteint leurs standards, et qui veulent performer sur d'autres épreuves dans lesquelles ils(elles) sont moins performants. • Les athlètes qui n'ont pas de standard provincial, et qui misent sur cet événement pour accéder au niveau supérieur.
<p>Admissibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nageur(euse)s inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. • Un(e) nageur(euse) affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner dans la Coupe des régions avec le club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour un club (pourra participer à un relais, mais le relais ne fera aucun point).
<p>Cadre imposé par la FNQ (Coupe des régions #1 et #2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme d'épreuves complet (programme olympique + 50m de spécialité). • Les finales obligatoires pour toutes les catégories d'âge participantes – format à la discrétion de chaque association régionale. • L'inscription obligatoire des athlètes avec leur meilleur temps prouvé. • Le pointage des épreuves • Paranageur(euse)s (Coupe des Régions #2 seulement) : <ul style="list-style-type: none"> ○ Être classifié(e), au minimum, de niveau 1 pour pouvoir y participer ○ Avoir 3 temps prouvés dans 3 styles de nage de 50 m et avoir un temps prouvé dans une nage de distance 100 ou 200 m. • Standards de qualification (Coupe des Régions #2 seulement)
<p>Éléments laissés à la discrétion de chaque association ou regroupement régionale (Coupe des régions #1 et #2)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix du bassin – 25m ou 50m • Le nombre de sessions. • La période de qualification. • L'âge minimum de participation. • L'âge maximum de participation. • Le nombre d'épreuves individuelles autorisées. • Le nombre et le choix des relais (Si la Coupe des régions sert de qualification pour les Jeux du Québec, il sera obligatoire d'avoir le relais 4 x 50 libre et 4 x 50 QN au programme). • Le format des finales. • La possibilité d'avoir des épreuves bonus. • La possibilité d'avoir des épreuves hors-concours. • Le choix des récompenses individuelles et d'équipe.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais reliés aux épreuves individuelles et de relais (les frais fixes par nageur(euse) demeurent obligatoires). • L'instauration de pénalités pour forfait tardif. • La répartition des revenus entre le comité organisateur et l'(les) association(s) régionale(s). 																																				
<p>Classement des équipes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves individuelles : seul(e)s les nageur(euse)s finalistes marqueront des points selon un barème dégressif basé sur le modèle suivant (exemple d'une piscine 8 corridors) : <table border="1" data-bbox="444 436 1403 684"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="4">Classement</th> <th rowspan="2">Et après</th> </tr> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>50m</td> <td>30</td> <td>26</td> <td>22</td> <td>18</td> <td rowspan="5" style="text-align: center;">-2 points par position</td> </tr> <tr> <td>100m</td> <td>35</td> <td>31</td> <td>27</td> <td>23</td> </tr> <tr> <td>200m</td> <td>40</td> <td>36</td> <td>32</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>400m</td> <td>45</td> <td>41</td> <td>37</td> <td>33</td> </tr> <tr> <td>800m / 1500m</td> <td>50</td> <td>46</td> <td>42</td> <td>38</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle l'athlète a compétitionné selon le barème ci-dessus. • Relais : pointage doublé par rapport à l'épreuve individuelle correspondante (victoire au 4x50m = double de points que le 50m individuel) • Les équipes seront classées selon 2 critères ou autre choix de(s) Associations régionales : <ul style="list-style-type: none"> ○ Meilleur pointage : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles et les relais de l'équipe. ⊖ Équipe par excellence : diviser le pointage obtenu par le nombre d'athlètes participants. 		Classement				Et après	1	2	3	4	50m	30	26	22	18	-2 points par position	100m	35	31	27	23	200m	40	36	32	28	400m	45	41	37	33	800m / 1500m	50	46	42	38
	Classement				Et après																																
	1	2	3	4																																	
50m	30	26	22	18	-2 points par position																																
100m	35	31	27	23																																	
200m	40	36	32	28																																	
400m	45	41	37	33																																	
800m / 1500m	50	46	42	38																																	

CHAPITRE 4 – FESTIVAL, COUPES DU QUEBEC & CHAMPIONNAT

1. ÉCHÉANCIER DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Des responsables nommé(e)s par la FNQ seront chargé(e)s de gérer les inscriptions des Coupes du Québec, des Mini Coupes et du Championnat; les informations seront accessibles sur la page d'accueil fnq.ca.

Tous les clubs, les entraîneur(e)s et les comités organisateurs doivent respecter l'échéancier de la procédure d'inscription pour toutes les Coupes du Québec, le Championnat Québécois, la Mini coupe et le Festival par équipe.

Date	Étapes
2^e lundi avant la compétition : Date limite d'inscription	Date limite du dépôt des inscriptions sur le site de Natation Canada par le club désirant participer à la compétition. Après cette date : <ul style="list-style-type: none">• Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription seront doublés;• Chaque changement autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.);• Les frais d'inscription ainsi que les pénalités relatives aux inscriptions devront être acquittés au commis de course avant le début de la compétition.
1^{er} lundi avant la compétition :	Publication de la liste du pré-classement (psych sheets) et du bulletin technique sur le site web de la FNQ ainsi que par courriel. Après cette date : <ul style="list-style-type: none">• Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription seront triplés.• Chaque changement autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 50 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.)
La veille de la compétition	Aucun ajout ou modification ne seront acceptés, les inscriptions sont considérées comme définitives.

2. ADMISSIBILITÉ DES CLUBS

Les clubs qui participent à une compétition sanctionnée par la FNQ doivent être membres en règle et conforme selon [la Politique d'adhésion et d'affiliation des membres](#) ou selon une fédération provinciale / nationale de natation reconnue (si applicable).

- Afin qu'un club soit autorisé à participer à une Coupe du Québec ou au Championnat Québécois Arena en piscine, l'entraîneur(e)-chef doit avoir obtenu le statut « certifié » d'une des formations PNCE suivantes avant le début de la compétition :
 - Natation 201 – Entraîneur groupe d'âge avant le début de la compétition.
 - Natation 301 – Entraîneur senior
- Des mesures d'exception s'appliquent, voir le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) (Article 28).

3. ADMISSIBILITÉ DES ENTRAÎNEUR(E)S

- Il est important de vérifier l'admissibilité des entraîneur(e)s à pour chaque compétition en se référant au Règlement de sécurité de la natation en bassin. (Articles 59 à 64 pour les entraîneur(e)s-chefs et Articles 65 à 70 pour les entraîneur(e)s-adjoint(e)s).
- Des mesures d'exception peuvent s'appliquer, voir le [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#)
- Chaque club devra obligatoirement avoir un(e) entraîneur(e) exclusivement dédié(e) à sa fonction d'entraîneur(e). Un(e) entraîneur(e) ne pourra donc pas compétitionner si celui-ci (celle-ci) est le (la) seul(e) entraîneur(e) présent(e) de son club.

4. PÉNALITÉ POUR FORFAITS TARDIFS POUR LES COUPES DU QUÉBEC ET LE CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

Une pénalité financière sera appliquée pour tout forfait non déclaré dans la période autorisée détaillée dans l'invitation, en préliminaire comme en finale.

La même pénalité sera appliquée pour tout(e) nageur(euse) qui ne terminerait pas sa course sans raison valable.

Les pénalités devront être payées selon la procédure détaillée dans l'invitation et/ou le bulletin technique.

Note importante : aucun comité organisateur de championnat Québécois, de festivals et de Coupes du Québec n'est autorisé à ajouter une pénalité autre que celles indiquées dans l'invitation officielle sanctionnée par la Fédération de natation du Québec.

3. FESTIVAL PAR ÉQUIPE

Objectif de compétition	Proposer une compétition stimulante afin de renforcer la cohésion d'équipe et rechercher les premières performances de la saison.
Format de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • 5 sessions réparties sur 2,5 journées • Préliminaires et finales en 25m
Admissibilité des athlètes	<ul style="list-style-type: none"> • Nageur(euse)s génériques <ul style="list-style-type: none"> ○ Il n'y a aucun temps de qualification pour cette compétition • Paranageur(euse)s <ul style="list-style-type: none"> ○ Être classifié(e), au minimum, de niveau 1 pour pouvoir y participer ○ Pas de catégorie spécifique à la paranatation • Les athlètes doivent avoir l'âge requis au premier jour de la compétition et être inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. • Un(e) athlète affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec le club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour un club.
Catégories d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Filles : 11-12 ans / 13-14 ans / 15-16 ans / 17 ans et plus • Garçons : 11-13 ans / 14-15 ans / 16-17 ans / 18 ans et plus • Important : pour les sections 4 et 5, les deux dernières catégories seront fusionnées (Filles : 15 ans et plus / Garçons : 16 ans et plus)
Période de qualification et inscription	<p>Nombre d'épreuves : maximum de 5 épreuves individuelles par athlète.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans les épreuves individuelles et les relais : les nageur(euse)s doivent obligatoirement avoir été inscrit(e)s avec un temps prouvé effectué lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la WA) au plus tard à la date limite d'inscription. • Les paranageur(euse)s de classification niveau 1 peuvent s'inscrire aux épreuves de 50m et 100m.
Épreuves au programme	<ul style="list-style-type: none"> • Libre : 50m, 100m, 200m, 400m • Dos : 50m, 100m, 200m • Brasse : 50m, 100m, 200m • Papillon : 50m, 100m, 200m • QNI : 200m • Relais : 4x50m Libre, 4x50m QN, 8x50m Libre (*) <p>(*) Un seul relais par club – un(e) représentant(e) par catégorie d'âge et par genre.</p>
Finales	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves de 50m, 100m et 200m auront une finale A par sexe et par catégorie d'âge. • Le 400m Libre sera nagé « finale contre-la-montre »
Relais	<ul style="list-style-type: none"> • Un(e) nageur(euse) ne peut participer qu'à un seul groupe d'âge par épreuve de relais. • Pour chaque épreuve de relais du programme, un club ne peut inscrire qu'une seule équipe par groupe d'âge. • Les relais 8x devront être constitués d'un(e) représentant(e) par genre et par groupe d'âge. Chaque club ne pourra inscrire qu'une seule équipe par relais 8x (même numéro d'épreuve).

Programme de la compétition		Session 2 - Samedi AM	Session 4 - Dimanche AM																																									
		200m QNI	400m libre *																																									
		50m Papillon	50m brasse																																									
		100m libre	100m dos																																									
		50m dos	50m libre																																									
		200m papillon	200m brasse																																									
		Session 1 – Vendredi début PM	Session 3 – Samedi PM FINALES	Session 5 –Dimanche PM FINALES																																								
		200m libre	200m QNI	200m libre																																								
		100m brasse	100m brasse	50m brasse																																								
		200m dos	200m dos	100m papillon																																								
		100m papillon	50m Papillon	100m dos																																								
		Relais 4x50m libre H-F	100m libre	50m libre																																								
			50m dos	200m brasse																																								
			200m papillon	Relais 8x50m libre																																								
		Relais 4x50m QN H-F																																										
Classement des équipes	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves individuelles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Seul(e)s les nageur(euse)s finalistes peuvent marquer des points ○ Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c’est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le (la) nageur(euse) a compétitionné. 																																											
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="6">Classement</th> <th rowspan="2">Et après</th> </tr> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Épreuve individuelle</td> <td>25</td> <td>20</td> <td>15</td> <td>12</td> <td>11</td> <td>10</td> <td>-1 point par position</td> </tr> <tr> <td>Relais 4x</td> <td>50</td> <td>40</td> <td>30</td> <td>24</td> <td>22</td> <td>20</td> <td>-2 points par position</td> </tr> <tr> <td>Relais 8x</td> <td>75</td> <td>60</td> <td>45</td> <td>36</td> <td>33</td> <td>30</td> <td>-3 points par position</td> </tr> </tbody> </table>							Classement						Et après	1	2	3	4	5	6	Épreuve individuelle	25	20	15	12	11	10	-1 point par position	Relais 4x	50	40	30	24	22	20	-2 points par position	Relais 8x	75	60	45	36	33	30
	Classement						Et après																																					
	1	2	3	4	5	6																																						
Épreuve individuelle	25	20	15	12	11	10	-1 point par position																																					
Relais 4x	50	40	30	24	22	20	-2 points par position																																					
Relais 8x	75	60	45	36	33	30	-3 points par position																																					
Récompenses	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe gagnante : une bannière sera remise à l'équipe qui aura cumulé le meilleur pointage • Esprit sportif : une bannière sera remise à l'équipe qui se sera démarquée par son esprit sportif à la suite d'un vote. Seront autorisés à voter : <ul style="list-style-type: none"> ○ 1 entraîneur(e) par club participant, le directeur de rencontre et jusqu'à 4 officiels tirés au sort, ayant pris part à l'intégralité des sessions de la compétition 																																											
Changements de sections	<ul style="list-style-type: none"> • Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 1 passent à la section 2. • Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 2 passent à la section 1. • Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 2 passent à la section 3. • Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 3 passent à la section 2. • Les clubs qui terminent aux deux derniers rangs de la section 3 passent à la section 4. • Les clubs qui terminent aux deux premiers rangs de la section 4 passent à la section 3. • Les clubs qui terminent aux quatre derniers rangs de la section 4 passent à la section 5. • Le club qui termine au premier rang de sa section 5 passe à la section 4. • Important : lorsqu'un club ne participe pas au Festival Par Équipe de l'année en cours, il sera automatiquement classé en dernière position de sa section, et automatiquement rétrogradé dans la section inférieure. Dans le cas où le nombre de clubs non participants excéderait le nombre de clubs prévus pour rétrogradation, ils seront tous rétrogradés et des clubs de la section inférieure pourraient être promus en remplacement. 																																											

Section piscine

4. COUPE DU QUÉBEC SENIOR

Lieu	Centre Claude Robillard (Montréal)
Date	23 au 26 novembre 2023
Objectif de compétition	<ul style="list-style-type: none"> Le Coupe du Québec Senior permet aux meilleur(e)s athlètes du Québec de se mesurer entre eux (elles), mais également de se mesurer à des athlètes de niveaux national et international.
Format de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> Préliminaires en 25m et finales en 50m. 7 sessions réparties sur 3 jours et demi.
Admissibilité des athlètes	<ul style="list-style-type: none"> Nageur(euse)s génériques <ul style="list-style-type: none"> Avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Coupe du Québec Senior ». Paranageur(euse)s <ul style="list-style-type: none"> Un(e) paranageur(euse) pourra participer à condition que ses temps d'inscription soient prouvés dans une compétition sanctionnée durant la période de qualification. Être classifié(e), au minimum, d'un niveau 2. Les nageur(euse)s doivent avoir l'âge requis au premier jour de la compétition et être inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être inscrit(e)s auprès de leur propre fédération. Un(e) nageur(euse) affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec le club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour un club.
Catégories d'âge	<ul style="list-style-type: none"> Ouvert
Période de qualification	<ul style="list-style-type: none"> Entre le 1^{er} septembre 2022 et la date limite d'inscription
Inscription	<ul style="list-style-type: none"> Les nageur(euse)s et paranageur(euse)s doivent obligatoirement avoir été inscrit(e)s avec un temps prouvé effectué durant la période de qualification lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la WA/WPS). Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
Programme de la compétition	<ul style="list-style-type: none"> Aucune épreuve bonus, aucune épreuve hors concours Natation générique : <ul style="list-style-type: none"> Aucune limitation du nombre d'épreuves individuelles par athlète. Les nageur(euse)s peuvent uniquement nager les épreuves individuelles dans lesquelles ils ont réalisé les standards de qualification. Paranatation : <ul style="list-style-type: none"> Un(e) paranageur(euse) pourra participer lors des séries éliminatoires à n'importe quelle épreuve du programme de paranatation. Un(e) paranageur(euse) ayant uniquement une classification SB (SB9) est admissible à nager en tant que paranageur(euse) uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, il (elle) devra respecter les règles d'un(e) nageur(euse) générique ou nager hors-concours avec les paranageur(euse)s s'il (elle) rencontre les critères de qualification S/SM10.

- o Épreuves autorisées par classe sportive :

Nage Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI
50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)	150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)

- **Programme des épreuves**

JEUDI (début en pm)	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
100m Papillon	200m Libre	200m Papillon	100m Libre
100m Papillon PARA	200 Libre PARA	50m Libre	100m Libre PARA
200m Brasse	100m Brasse	50m Libre PARA	200m QNI
100m Dos	100m Brasse PARA	50m Brasse	200m QNI PARA
100m Dos PARA	50m Dos	50m Brasse PARA	150m TNI PARA
1500m Libre	50m Dos PARA	400m Libre	50m Papillon
	400m QNI	400m Libre PARA	50m Papillon PARA
			200m Dos
			800m Libre
			200m Brasse
	100m Papillon	100m Dos	RELAIS DES ÉTOILES
	100m Papillon PARA	100m Dos PARA	Relais 4x50m QN mixte

Finales

- Toutes les finales prévues au programme auront lieu, s'il y a au moins un(e) nageur(euse) qualifié(e).
- Natation générique :
 - o Il y aura des finales A et B pour toutes les épreuves de 50m à 400m.
 - o Il y aura une finale C dans les épreuves de 50m à 200m
 - o Les 800m et 1500m seront nagés « finale contre-la-montre ».
- Paranatation :
 - o Il y aura des finales A dans toutes les épreuves du programme
 - o Les paranageur(euse)s y seront éligibles uniquement pour les épreuves prévues pour chaque classe sportive dans les règlements de World Para Swimming.
- Les finalistes seront déterminé(e)s en utilisant les plus récents tableaux de points de performance de paranatation, indépendamment de leur classe sportive.

Classement des équipes

- Le gain de points sera possible à la condition que l'athlète réussisse en finale le temps de qualification dans l'épreuve concernée.
- **Épreuves individuelles** : seul(e)s les nageur(euse)s finalistes marqueront des points.
 - Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le (la) nageur(euse) a compétitionné.
 - ~~Points bonus :~~
 - o ~~Un bonus de 50 points sera accordé pour tout record provincial groupe d'âge et/ou senior battu dans une épreuve individuelle.~~
 - Il y aura un classement spécifique pour la natation paralympique, un classement pour la natation olympique et un classement combiné.

<p>Récompenses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 premier(ière)s athlètes/équipes de chaque épreuve individuelle et le relais recevront une médaille. • Un club québécois sera récompensé par une bannière pour le Meilleur pointage combiné : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles de l'équipe et le relais. • Relais des étoiles : pour chaque catégorie d'âge et chaque genre, les vainqueur(e)s de chaque 100m individuel du programme olympique seront sélectionné(e)s pour compétitionner dans un relais 4x50m QN. Les participants du relais des étoiles recevront une bourse de 100 \$. Si le temps final de chaque relais est plus rapide que l'addition des 100m individuels effectués en finale, la bourse sera alors doublée. <p><i>Si un(e) nageur(euse) est éligible dans plus d'une épreuve, il (elle) sera retenu(e) dans l'épreuve dans laquelle il (elle) a réalisé le meilleur pointage WA. Dans l'autre épreuve, l'athlète suivant(e) au classement sera retenu(e).</i></p>
<p>Classement provincial des clubs</p>	<p>À l'issue du Championnat Québécois, la coupe du « meilleur club provincial » sera remise au club qui aura cumulé le meilleur pointage durant la saison dans les compétitions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coupes du Québec Senior • Coupe du Québec Junior / Senior • Championnat Québécois

5. COUPE DU QUÉBEC JUNIOR / SENIOR

Lieu	Centre sportif Claude-Robillard (Montréal)
Date	15 au 18 février 2024
Objectif de compétition	Permet aux meilleur(e)s athlètes Junior du Québec de se mesurer entre eux (elles) et de se préparer aux championnats canadiens.
Format de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Préliminaires et finales en 50m. • 8 sessions réparties sur 4 jours. • Catégorie spécifique en paranatation.
Admissibilité des athlètes	<p>Nageur(euse)s génériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Coupe du Québec Junior/Senior » dans sa propre catégorie d'âge . <p>Paranageur(euse)s</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un(e) paranageur(euse) pourra participer à condition que ses temps de qualifications soient prouvés dans une compétition sanctionnée durant la période de qualification. ○ Être classifié(e), au minimum, de niveau 2. • Les nageur(euse)s doivent avoir l'âge requis au premier jour de la compétition et être inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. • Les nageur(euse)s affilié(s) à un club de l'extérieur du Québec ne sont pas admissibles. • Un(e) nageur(euse) affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec le club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour un club.
Catégories d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Olympique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Filles : 12 ans et moins / 13-14 ans / 15-16 ans / 17 ans et plus ○ Garçons : 13 ans et moins / 14-15 ans / 16-17 ans / 18 ans et plus • Paranatation : <ul style="list-style-type: none"> • Ouvert
Période de qualification	<ul style="list-style-type: none"> • Période de qualification : entre le 1^{er} septembre 2022 et la date limite d'inscription.
Inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrit(e)s avec un temps prouvé effectué durant la période de qualification lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la WA). • Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
Programme de la compétition	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves hors-concours ne sont pas autorisées. • Programme Olympique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune limitation du nombre d'épreuves individuelles par athlète. ○ À l'exception des épreuves bonus autorisées, les nageur(euse)s ne peuvent uniquement nager les épreuves individuelles dans lesquelles ils ont réalisé les standards de qualification.

	<ul style="list-style-type: none"> • Programme Paralympique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un(e) paranageur(euse) pourra participer lors des séries éliminatoires à n'importe quelle épreuve du programme de paranatation. ○ Un(e) paranageur(euse) ayant uniquement une classification SB (SB9) est admissible à nager en tant que paranageur(euse) uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, il (elle) devra respecter les règles d'un(e) nageur(euse) générique ou nager hors-concours avec les paranageur(euse)s s'il (elle) rencontre les critères de qualification S/SM10. ○ Épreuves autorisées par classe sportive : 									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nage Libre</th> <th>Dos</th> <th>Brasse</th> <th>Papillon</th> <th>TNI / QNI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)</td> <td>50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)</td> <td>50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)</td> <td>50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)</td> <td>150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)</td> </tr> </tbody> </table>	Nage Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI	50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)
Nage Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI						
50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)	150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)						
	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des épreuves <table border="1"> <thead> <tr> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>200m Libre 200m Libre PARA 100m Brasse 100m Brasse PARA 50m Dos 50m Dos PARA 1500m Libre</td> <td>100m Libre 100m Libre PARA 200m Dos 100m Papillon 100m Papillon PARA 50m Brasse 50m Brasse PARA 400m QNI</td> <td>200m QNI 200m QNI PARA 150m TNI PARA 50m Papillon 50m Papillon PARA 200m Brasse 400m Libre PARA 400m Libre</td> <td>200m Papillon 100m Dos 100m Dos PARA 50m Libre 50m Libre PARA 800m Libre (en finales) : Relais des étoiles 8 x 50m Libre mixte</td> </tr> </tbody> </table>	1	2	3	4	200m Libre 200m Libre PARA 100m Brasse 100m Brasse PARA 50m Dos 50m Dos PARA 1500m Libre	100m Libre 100m Libre PARA 200m Dos 100m Papillon 100m Papillon PARA 50m Brasse 50m Brasse PARA 400m QNI	200m QNI 200m QNI PARA 150m TNI PARA 50m Papillon 50m Papillon PARA 200m Brasse 400m Libre PARA 400m Libre	200m Papillon 100m Dos 100m Dos PARA 50m Libre 50m Libre PARA 800m Libre (en finales) : Relais des étoiles 8 x 50m Libre mixte	
1	2	3	4							
200m Libre 200m Libre PARA 100m Brasse 100m Brasse PARA 50m Dos 50m Dos PARA 1500m Libre	100m Libre 100m Libre PARA 200m Dos 100m Papillon 100m Papillon PARA 50m Brasse 50m Brasse PARA 400m QNI	200m QNI 200m QNI PARA 150m TNI PARA 50m Papillon 50m Papillon PARA 200m Brasse 400m Libre PARA 400m Libre	200m Papillon 100m Dos 100m Dos PARA 50m Libre 50m Libre PARA 800m Libre (en finales) : Relais des étoiles 8 x 50m Libre mixte							
Épreuves bonus (Programme olympique)	<p>Indépendamment du nombre de standards réussis par le (la) nageur(euse) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filles 12 ans et moins / Garçons 13 ans et moins: 3 épreuves individuelles bonus maximum • Filles 13-14 ans / Garçons 14-15 : 2 épreuves individuelles bonus maximum • Filles 15-16 ans/ Garçons 16-17 ans : 2 épreuves individuelles bonus maximum • Femmes 17 ans et plus / Hommes 18 et plus : 2 épreuves individuelles bonus maximum <p>Les épreuves de 400m, 800m et 1500m ne sont pas accessibles comme courses bonus.</p> <p>Le relais n'est pas considéré comme course bonus.</p>									
Finales	<ul style="list-style-type: none"> • Finale A de 50m à 400m – Les 800m/1500m seront nagés finale contre-la-montre. • Une finale B pour les catégories d'âge suivantes pour toutes les épreuves de 50m à 200m. <ul style="list-style-type: none"> - Filles 13-14 ans/Garçons 14-15 ans - Filles 15-16 ans/Garçons 16-17 ans 									
Relais 8x 50m libre mixte	<ul style="list-style-type: none"> • (*) Un seul relais par club – un(e) représentant(e) par catégorie d'âge et par genre 									
Classement des équipes	Il y aura un classement spécifique pour la natation paralympique, un classement pour la natation olympique et un classement combiné.									

	<p>Le gain de points n'est possible qu'à la condition que le (la) nageur(euse) réussisse en finale le temps de qualification dans l'épreuve concernée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Épreuves individuelles : seul(e)s les nageur(euse)s finalistes marqueront des points selon un barème dégressif. Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le (la) nageur(euse) a compétitionné. • Relais : le pointage sera doublé par rapport aux épreuves individuelles • Points bonis : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un bonus de 50 points sera accordé pour tout record provincial groupe d'âge et/ou senior battu dans une épreuve individuelle.
<p>Récompenses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les trois premier(ière)s nageur(euse)s /équipes de chaque épreuve individuelle et du relais recevront une médaille (bronze- argent-or). • Un club québécois sera récompensé par une bannière pour le Meilleur pointage combiné : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles de l'équipe et le relais. • Relais des étoiles : pour chaque catégorie d'âge et chaque genre, les vainqueur(e)s de chaque 100m individuel du programme olympique seront sélectionné(e)s pour compétitionner dans un relais QN. Les participants du relais des étoiles recevront une bourse de 150\$. **Pour le relais des étoiles, afin d'ajouter un défi plus intéressant pour les athlètes, il y aura des départs non simultanés en fonction des temps cumulés pour chaque catégorie d'âge et chaque sexe. L'équipe qui terminera en premier recevra un bonus additionnel de 50\$ par personne. <p><i>Si un(e) nageur(euse) est éligible dans plus d'une épreuve, il (elle) sera retenu(e) dans l'épreuve dans laquelle il (elle) a réalisé le meilleur pointage WA. Dans l'autre épreuve, l'athlète suivant(e) au classement sera retenu(e).</i></p>
<p>Classement provincial des clubs</p>	<p>À l'issue du Championnat Québécois, la coupe du « meilleur club provincial » sera remise au club qui aura cumulé le meilleur pointage durant la saison dans les compétitions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coupes du Québec Senior • Coupe du Québec Junior / Senior • Championnat Québécois

6. MINI COUPE

Date	25 et 26 mai 2024
Lieux	3 regroupements <ul style="list-style-type: none"> - ANCQERY, ANRSO, ANLSL - ANQCA, ANSLJCC, ANEQ, ANCN - ANBM, ANMLLL, ANAT, ANO
Objectif de la compétition	Proposer un événement rassembleur en fin de saison, motivant pour les nageur(euse)s de 10 ans et moins, et instructif pour les parents qui pourront être informés sur les programmes provinciaux.
Format de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Bassin : 25m • Pas de catégorie spécifique de paranatation. • Épreuves nagées mixtes, finale contre-la-montre. • Les nageur(euse)s représenteront leur association régionale et non leur club. • Mini coupe séparée en 3 regroupements, organisées simultanément, avec approximativement 500 athlètes maximum par regroupement, basé sur une répartition provinciale.
Admissibilité des entraîneur(e)s	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de vérifier l'admissibilité des entraîneur(e)s pour chaque compétition en se référant au Règlement de sécurité de la natation en bassin. (Articles 59 à 64 pour les entraîneur(e)s-chefs et Articles 65 à 70 pour les entraîneur(e)s-adjoint(e)s)
Admissibilité des athlètes	<ul style="list-style-type: none"> • Critères d'admissibilité laissés à la discrétion de chaque association régionale. • Le nombre de place attribuées à chaque association régionale sera proportionnel à son nombre d'athlètes inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif 10 ans et moins » au 31 décembre de la saison en cours. • Chaque association régionale devra faire parvenir à la FNQ ses critères de sélection, au plus tard au 30 novembre de la saison en cours. • Les nageur(euse)s doivent avoir l'âge requis au premier jour de la compétition et être inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. • Un(e) nageur(euse) affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec la région du club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour la région.
Catégories d'âge	Épreuves individuelles : 10 ans /9 ans /8 ans et moins Relais : 9-10 ans /8 ans et moins
Période de qualification	<ul style="list-style-type: none"> • Du 1^{er} septembre de la saison en cours à la date limite d'inscription.
Inscriptions	<p>Les nageur(euse)s doivent obligatoirement avoir été inscrit(e)s avec leur meilleur temps prouvé effectué durant la période de qualification lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la WA)</p> <p>Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.</p> <p>Les épreuves hors-concours ne sont pas autorisées.</p> <p>3 épreuves individuelles maximum par session.</p>

Programme de la compétition	SAMEDI	DIMANCHE
	200m libre 50m papillon 100m dos 100m brasse 50m libre 100m QNI Relais 4x50m QN	100m libre 50m brasse 100m papillon 50m dos 200m QNI Relais 4x50m libre
Récompenses	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 premier(ière)s de chaque genre, de chaque catégorie d'âge et de chaque épreuve gagneront une médaille. • Prix de participation pour chaque nageur(euse). 	

7. CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS ARENA EN PISCINE

Lieu	Parc Jean Drapeau (Montréal)
Date	25 au 29 juin 2024
Objectif de compétition	Regrouper l'élite de la natation provinciale dans un grand rendez-vous annuel et leur permettre de se mesurer dans un événement motivant et prestigieux.
Format de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • 9 sessions réparties sur 4,5 journées. • Préliminaires et finales en 50m.
Admissibilité des athlètes	<ul style="list-style-type: none"> • Nageur(euse)s génériques <ul style="list-style-type: none"> ○ Les nageur(euse)s doivent avoir réalisé au moins 1 temps de qualification « Championnat Québécois » dans leur groupe d'âge. • Paranageurs <ul style="list-style-type: none"> ○ Être classifié(e), au minimum, de niveau 2. ○ Les paranageur(euse)s de classe sportive de niveau 2 devront réussir au moins un temps de qualification provincial Junior 2024 en paranatation. ○ Les paranageur(euse)s de classe sportive de niveau 3 devront réussir au moins un temps de qualification provincial Sénior 2024 en paranatation. • Les nageur(euse)s doivent avoir l'âge requis au premier jour de la compétition et être inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ pour la saison en cours. • Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être inscrit(e)s auprès de leur propre fédération. • Un(e) nageur(euse) affilié(e) avec le statut « sans-attache » à la suite d'une procédure de transfert pourra compétitionner avec le club vers lequel il (elle) est en attente de transfert. Toutefois, il (elle) ne pourra remporter aucun point pour un club.
Catégories d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Natation générique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Filles : 12 ans et moins / 13-14 ans / 15-16 ans / 17 ans et plus ○ Garçons : 13 ans et moins / 14-15 ans / 16-17 ans / 18 ans et plus • Paranatation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ouvert
Période de qualification	<ul style="list-style-type: none"> • Entre le 1^{er} mai de la saison précédente et la date limite d'inscription
Inscription	<ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes doivent obligatoirement avoir été inscrit(e)s avec un temps prouvé effectué durant la période de qualification lors d'une compétition sanctionnée par la Fédération de natation du Québec (ou un organisme affilié à la WA/WPS). • Les preuves de temps sont exigées au moment de l'envoi des inscriptions.
Épreuves autorisées	<ul style="list-style-type: none"> • Les épreuves hors-concours ne sont pas autorisées. • Natation générique : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune limitation du nombre d'épreuves individuelles et de relais par athlète. ○ À l'exception des épreuves bonus autorisées, les nageur(euse)s ne peuvent uniquement nager les épreuves individuelles dans lesquelles ils ont réalisé les standards de qualification.

- **Paranotation :**
 - Un(e) paranageur(euse) pourra participer lors des séries éliminatoires à n'importe quelle épreuve du programme de paranotation.
 - Un(e) paranageur(euse) ayant uniquement une classification SB (SB9) est admissible à nager en tant que paranageur(euse) uniquement dans les épreuves de brasse. Pour toutes les autres épreuves, il (elle) devra respecter les règles d'un(e) nageur(euse) générique ou nager hors-concours avec les paranageur(euse)s s'il (elle) rencontre les critères de qualification S/SM10.
 - Épreuves autorisées par classe sportive:

Nage Libre	Dos	Brasse	Papillon	TNI / QNI
50m libre (S1 à S13) 100m libre (S1 à S14), 200m libre (S1 à S5 et S14), 400m libre (S6 à S14)	50m dos (S1 à S5), 100m dos (S1, S2 et S6 à S14)	50m brasse (SB1 à SB3), 100m brasse (SB4 à SB9 et SB11 à SB14)	50m papillon (S2 à S7), 100m papillon (S8 à S14)	150m TNI (SM1 à SM4), 200m QNI (SM5 à SM14)

- **Épreuves au programme :**

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4
200m Libre	100m Libre	200m QNI	50m Libre
200m Libre PARA	100m Libre PARA	200m QNI PARA	50m Libre PARA
100m Brasse	200m Dos	150m TNI PARA	200m Papillon
100m Brasse PARA	100m Papillon	Papillon	100m Dos
50m Dos	En révision	Papillon PARA	100m Dos PARA
50m Dos PARA		400m Libre	800m Libre
1500m Libre	50m Brasse PARA	400m Libre PARA	
	400m QNI	200m Brasse	
4x50m QN en session des finales	4x100m libre en session des finales	4 x 50m libre en session des finales	Relais des étoiles et 8x50m libre mixte en session des finales

- Le nombre de nageur(euse)s hors-province est limité à deux (2) par finale.
- Toutes les finales prévues au programme auront lieu, s'il y a au moins un(e) nageur(euse) qualifié(e).
- **Natation générique :**
 - Il y aura une finale A uniquement par catégorie d'âge et par genre pour toutes les épreuves individuelles de 50m à 400m.
 - Les 800m et 1500m seront nagés « finale contre-la-montre ».
- **Paranotation :**
 - Il y aura des finales A dans toutes les épreuves du programme
 - Les paranageur(euse)s y seront éligibles uniquement pour les épreuves prévues pour chaque classe sportive dans les règlements de World Para Swimming.
- Les finalistes seront déterminé(e)s en utilisant les plus récents tableaux de points de performance de paranotation, indépendamment de leur classification.

Finales

Épreuves bonus (natation générique)

- Indépendamment du nombre de standards réussis par le (la) nageur(euse) :
- **Filles 12 ans et moins / Garçons 13 ans et moins :** 3 épreuves individuelles bonus maximum
 - **Filles 13-14 ans / Garçons 14-15 :** 2 épreuves individuelles bonus maximum
 - **Filles 15-16 ans / Garçons 16-17 ans :** 1 épreuve individuelle bonus maximum
 - **Femmes 17 ans et plus / Hommes 18 et plus :** aucune épreuve bonus

	<p>Les épreuves de 400m, 800m et 1500m ne sont pas accessibles comme courses bonus.</p> <p>Les relais ne sont pas considérés comme course bonus.</p>																								
Relais	<ul style="list-style-type: none"> Un(e) athlète ne sera pas autorisé(e) à participer à un même relais (même numéro d'épreuve) dans des équipes différentes. <p>Spécificité du 8x50m libre mixte : un seul relais par club – un(e) représentant(e) par catégorie d'âge et par genre</p>																								
Classement des équipes	<ul style="list-style-type: none"> Épreuves individuelles : seuls les athlètes finalistes marqueront des points selon le barème suivant : <table border="1" style="margin-left: 40px;"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="6">Classement</th> <th></th> </tr> <tr> <th></th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> <th>5</th> <th>6</th> <th>Et après</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Points pour position</td> <td>50</td> <td>40</td> <td>35</td> <td>30</td> <td>28</td> <td>26</td> <td>-2 points par position</td> </tr> </tbody> </table> Le gain de points sera possible à la condition que le l'athlète réussisse en finale le temps de qualification dans l'épreuve concernée. Lors des épreuves nagées « finale contre-la-montre », c'est le classement final qui déterminera le pointage, indépendamment de la série dans laquelle le (la) nageur(euse) a compétitionné. Relais : le pointage ci-dessus sera doublé. Points bonus : <ul style="list-style-type: none"> Un bonus de 100 points sera accordé pour tout record provincial battu dans une épreuve individuelle (gain de points doublé pour un relais). Il n'y aura pas de classement spécifique pour la paranatation 		Classement								1	2	3	4	5	6	Et après	Points pour position	50	40	35	30	28	26	-2 points par position
	Classement																								
	1	2	3	4	5	6	Et après																		
Points pour position	50	40	35	30	28	26	-2 points par position																		
Récompenses	<ul style="list-style-type: none"> Les trois premier(ière)s athlètes québécois(es) de chaque finale recevront une médaille. Les athlètes hors-province qui se classent parmi les 3 premier(ière)s d'une finale seront invité(e)s sur le podium et recevront une médaille commémorative. Les clubs québécois seront récompensés selon 2 critères : <ul style="list-style-type: none"> Meilleur pointage : calculé en additionnant tous les points obtenus dans les épreuves individuelles et les relais de l'équipe. Équipe par excellence : calculé en divisant les points obtenus par l'équipe par le nombre d'épreuves nagées. Accessible aux équipes ayant un minimum de 4 athlètes participant(e)s Relais des étoiles : pour chaque catégorie d'âge et chaque genre, les vainqueur(e)s de chaque 100m individuel du programme olympique seront sélectionné(e)s pour compétitionner dans un relais 4x100m QN. Les participants du relais des étoiles recevront une bourse de 150\$. Si le temps final de chaque relais est plus rapide que l'addition des 100m individuels effectués en finale, la bourse sera alors doublée. <p><i>Si un(e) nageur(euse) est éligible dans plus d'une épreuve, il (elle) sera retenu(e) dans l'épreuve dans laquelle il (elle) a réalisé le meilleur pointage FINA. Dans l'autre épreuve, l'athlète suivant(e) au classement sera retenu(e).</i></p> Meilleurs nageur(euse)s : les 5 nageur(euse)s québécois les plus rapides au classement général de chaque épreuve individuelle (toutes catégories d'âges confondues) récolteront respectivement les points suivants : 10 points, 6, 3, 2, 1. <p>Après compilation de tous les résultats individuels, les 3 nageurs de chaque genre qui auront récolté le plus de points se partageront une bourse.</p> Meilleurs paranageur(euse)s : les 5 paranageur(euse)s québécois(es) les mieux classé(e)s au classement général de chaque épreuve individuelle (toutes catégories d'âges confondues) récolteront respectivement les points suivants : 10 points, 6, 3, 2, 1. 																								

	<p>Après compilation de tous les résultats individuels, les 3 paranageur(euse)s de chaque genre qui auront récolté le plus de points se partageront une bourse de 2000 \$ ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Meilleur paranageur : 1200 \$ ○ 2^{ème} meilleur paranageur : 600 \$ ○ 3^{ème} meilleur paranageur : 200 \$
<p>Classement provincial des clubs</p>	<p>À l'issue du Championnat Québécois, la coupe du « meilleur club provincial » sera remise au club qui aura cumulé le meilleur pointage durant la saison dans les compétitions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coupes du Québec Senior ● Coupe du Québec Junior / Senior ● Championnat Québécois

**TEMPS DE QUALIFICATION PROVINCIAUX 2023-2024****FEMMES - 25m**

Événements	Coupe du Québec Senior	Coupe du Québec Junior / Senior							Championnat Québécois Arena						
		Âges	Ouvert	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
50m Libre	27,55	31,71	30,20	29,03	28,39	27,76	27,48	27,21	31,39	29,90	28,74	28,11	27,48	27,21	26,94
100m Libre	1:00,69	1:11,25	1:06,53	1:03,62	1:02,22	1:01,15	1:00,55	0:59,95	1:10,54	1:05,86	1:02,99	1:01,60	1:00,54	59,94	59,35
200m Libre	2:11,55	2:32,88	2:24,23	2:17,95	2:15,58	2:12,22	2:10,91	2:09,94	2:31,35	2:22,79	2:16,57	2:14,22	2:10,90	2:09,61	2:08,64
400m Libre	4:37,01	5:25,21	5:09,72	4:54,81	4:48,32	4:39,11	4:36,35	4:33,61	5:21,96	5:06,63	4:51,86	4:45,44	4:36,32	4:33,58	4:30,87
800m Libre	9:32,30	11:08,49	10:30,65	10:09,24	9:52,83	9:35,22	9:29,53	9:25,29	11:01,80	10:24,34	10:03,14	9:46,90	9:29,47	9:23,83	9:19,63
1500m Libre	18:59,27	21:44,14	20:30,32	19:48,54	19:22,32	19:05,08	18:53,75	18:45,31	21:31,09	20:18,01	19:36,66	19:10,69	18:53,63	18:42,41	18:34,05
50m Dos	31,82	36,63	34,88	33,87	33,12	32,39	32,07	31,43	36,26	34,53	33,53	32,79	32,07	31,75	31,12
100m Dos	1:08,22	1:19,28	1:15,51	1:11,87	1:10,29	1:09,08	1:08,40	1:07,38	1:18,49	1:14,75	1:11,15	1:09,59	1:08,39	1:07,71	1:06,71
200m Dos	2:27,92	2:52,78	2:44,55	2:36,63	2:33,18	2:29,04	2:27,56	2:26,10	2:51,05	2:42,91	2:35,06	2:31,65	2:27,55	2:26,09	2:24,64
50m Brasse	35,45	40,60	38,67	37,54	36,71	35,90	35,55	35,02	40,19	38,28	37,16	36,35	35,54	35,19	34,67
100m Brasse	1:17,47	1:30,49	1:26,18	1:22,03	1:20,23	1:18,06	1:17,29	1:16,52	1:29,59	1:25,32	1:21,21	1:19,43	1:17,28	1:16,51	1:15,76
200m Brasse	2:47,64	3:17,82	3:08,40	2:59,33	2:53,63	2:49,78	2:47,24	2:45,59	3:15,84	3:06,52	2:57,53	2:51,89	2:48,08	2:45,57	2:43,93
50m Papillon	29,86	34,20	32,57	31,62	30,93	30,09	29,79	29,50	33,86	32,24	31,30	30,62	29,79	29,49	29,20
100m Papillon	1:07,45	1:19,59	1:15,80	1:12,15	1:10,56	1:07,96	1:07,29	1:06,62	1:18,80	1:15,04	1:11,43	1:09,86	1:07,28	1:06,62	1:05,96
200m Papillon	2:30,42	3:04,28	2:52,22	2:42,41	2:37,68	2:32,31	2:30,06	2:28,58	3:02,43	2:50,50	2:40,79	2:36,11	2:30,79	2:28,56	2:27,09
200m QNI	2:29,31	2:52,65	2:42,87	2:35,79	2:33,11	2:30,08	2:28,59	2:27,48	2:50,92	2:41,25	2:34,23	2:31,58	2:28,57	2:27,10	2:26,01
400m QNI	5:27,62	6:11,43	5:46,81	5:36,71	5:26,01	5:20,40	5:18,83	5:15,67	6:07,72	5:43,34	5:33,34	5:22,75	5:17,20	5:15,64	5:12,52

**TEMPS DE QUALIFICATION PROVINCIAUX 2023-2024****FEMMES - 50m**

Événements	Coupe du Québec Senior	Coupe du Québec Junior / Senior							Championnat Québécois Arena						
		Âges	Ouvert	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans
50m Libre	28,38	32,66	31,11	29,90	29,24	28,59	28,31	28,03	32,34	30,80	29,60	28,95	28,31	28,03	27,75
100m Libre	1:02,51	1:13,39	1:08,53	1:05,53	1:04,09	1:02,99	1:02,36	1:01,75	1:12,66	1:07,84	1:04,88	1:03,45	1:02,36	1:01,74	1:01,13
200m Libre	2:15,50	2:37,47	2:28,56	2:22,09	2:19,65	2:16,19	2:14,84	2:13,84	2:35,89	2:27,07	2:20,67	2:18,25	2:14,83	2:13,49	2:12,50
400m Libre	4:45,32	5:34,97	5:19,02	5:03,65	4:56,97	4:47,48	4:44,64	4:41,82	5:31,62	5:15,83	5:00,61	4:54,00	4:44,61	4:41,79	4:39,00
800m Libre	9:49,47	11:28,54	10:49,57	10:27,51	10:10,61	9:52,48	9:46,61	9:42,24	11:21,66	10:43,07	10:21,24	10:04,51	9:46,55	9:40,75	9:36,42
1500m Libre	19:33,45	22:23,26	21:07,23	20:24,20	19:57,19	19:39,44	19:27,76	19:19,06	22:09,83	20:54,55	20:11,96	19:45,21	19:27,64	19:16,08	19:07,47
50m Dos	32,78	37,73	35,93	34,88	34,12	33,36	33,03	32,38	37,35	35,57	34,53	33,77	33,03	32,70	32,05
100m Dos	1:10,26	1:21,66	1:17,77	1:14,03	1:12,40	1:11,15	1:10,45	1:09,40	1:20,85	1:17,00	1:13,29	1:11,67	1:10,44	1:09,74	1:08,71
200m Dos	2:32,35	2:57,96	2:49,49	2:41,33	2:37,78	2:33,51	2:31,99	2:30,49	2:56,18	2:47,79	2:39,71	2:36,20	2:31,98	2:30,47	2:28,98
50m Brasse	36,52	41,82	39,83	38,67	37,81	36,98	36,61	36,07	41,40	39,43	38,28	37,44	36,61	36,25	35,71
100m Brasse	1:19,80	1:33,21	1:28,77	1:24,49	1:22,64	1:20,40	1:19,61	1:18,82	1:32,28	1:27,88	1:23,65	1:21,81	1:19,60	1:18,81	1:18,03
200m Brasse	2:52,67	3:23,76	3:14,05	3:04,71	2:58,84	2:54,87	2:52,26	2:50,56	3:21,72	3:12,11	3:02,86	2:57,05	2:53,12	2:50,54	2:48,85
50m Papillon	30,76	35,22	33,55	32,57	31,85	30,99	30,69	30,38	34,87	33,21	32,24	31,53	30,68	30,38	30,08
100m Papillon	1:09,47	1:21,98	1:18,08	1:14,32	1:12,68	1:10,00	1:09,31	1:08,62	1:21,16	1:17,30	1:13,57	1:11,95	1:09,30	1:08,62	1:07,94
200m Papillon	2:34,93	3:09,81	2:57,39	2:47,28	2:42,41	2:36,88	2:34,56	2:33,03	3:07,91	2:55,61	2:45,61	2:40,79	2:35,31	2:33,02	2:31,50
200m QNI	2:33,79	2:57,83	2:47,76	2:40,46	2:37,70	2:34,58	2:33,05	2:31,91	2:56,05	2:46,08	2:38,86	2:36,12	2:33,03	2:31,52	2:30,39
400m QNI	5:29,18	6:22,58	6:04,36	5:46,81	5:39,18	5:30,01	5:26,74	5:25,14	6:18,75	6:00,72	5:43,34	5:35,79	5:26,71	5:23,48	5:21,89

**TEMPS DE QUALIFICATION - COUPES DES RÉGIONS 2023-2024**

HOMMES - 25m								
Âges	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et plus
50m Libre	37,67	34,88	32,14	30,45	29,30	28,72	28,30	28,02
100m Libre	1:24,42	1:16,63	1:10,63	1:06,91	1:04,38	1:03,12	1:02,19	1:01,58
200m Libre	2:58,83	2:45,49	2:34,72	2:26,53	2:21,01	2:18,24	2:16,20	2:14,85
400m Libre	6:22,88	5:57,83	5:31,25	5:15,33	5:01,97	4:56,05	4:50,24	4:48,83
800m Libre	13:24,81	12:32,15	11:36,29	11:02,81	10:41,07	10:28,50	10:19,22	10:13,08
1500m Libre	25:11,20	23:11,87	21:41,38	20:51,32	19:58,30	19:40,32	19:28,52	19:11,05
50m Dos	43,45	40,23	37,45	35,84	34,32	33,64	33,15	32,49
100m Dos	1:34,61	1:26,74	1:20,75	1:16,51	1:14,00	1:12,55	1:11,12	1:09,72
200m Dos	3:22,59	3:07,50	2:55,31	2:46,90	2:41,42	2:38,26	2:35,14	2:32,83
50m Brasse	47,10	43,62	40,60	38,85	37,20	36,48	35,94	35,23
100m Brasse	1:45,78	1:37,95	1:30,29	1:25,55	1:23,15	1:21,12	1:19,92	1:17,95
200m Brasse	3:54,19	3:34,74	3:17,95	3:07,55	3:02,30	2:57,84	2:55,21	2:50,90
50m Papillon	40,37	37,38	34,80	32,97	31,57	31,10	30,65	30,19
100m Papillon	1:32,00	1:25,19	1:18,53	1:14,40	1:11,96	1:10,55	1:09,16	1:07,80
200m Papillon	3:28,11	3:10,82	2:55,90	2:48,33	2:41,20	2:38,04	2:35,70	2:31,87
200m QNI	3:26,68	3:09,51	2:54,70	2:47,17	2:38,49	2:36,89	2:34,53	2:32,65
400m QNI	7:21,49	6:48,60	6:22,03	6:03,70	5:46,57	5:41,49	5:34,79	5:31,48

**TEMPS DE QUALIFICATION - COUPES DES RÉGIONS 2023-2024**

HOMMES - 50m								
Âges	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et plus
50m Libre	38,80	35,92	33,11	31,36	30,18	29,59	29,15	28,86
100m Libre	1:26,95	1:18,93	1:12,75	1:08,91	1:06,31	1:05,01	1:04,05	1:03,43
200m Libre	3:04,19	2:50,45	2:39,36	2:30,93	2:25,24	2:22,39	2:20,29	2:18,90
400m Libre	6:34,36	6:08,56	5:41,19	5:24,78	5:11,03	5:04,93	4:58,95	4:57,49
800m Libre	13:48,95	12:54,72	11:57,18	11:22,70	11:00,31	10:47,36	10:37,79	10:31,48
1500m Libre	25:56,54	23:53,63	22:20,42	21:28,86	20:34,25	20:15,73	20:03,57	19:45,58
50m Dos	44,75	41,44	38,58	36,91	35,35	34,65	34,14	33,47
100m Dos	1:37,45	1:29,35	1:23,18	1:18,81	1:16,22	1:14,73	1:13,25	1:11,81
200m Dos	3:28,67	3:13,12	3:00,57	2:51,90	2:46,27	2:43,01	2:39,79	2:37,42
50m Brasse	48,52	44,92	41,82	40,02	38,32	37,57	37,01	36,28
100m Brasse	1:48,96	1:40,89	1:33,00	1:28,11	1:25,65	1:23,55	1:22,32	1:20,29
200m Brasse	4:01,22	3:41,18	3:23,89	3:13,17	3:07,77	3:03,17	3:00,47	2:56,02
50m Papillon	41,58	38,50	35,84	33,96	32,51	32,04	31,56	31,10
100m Papillon	1:34,76	1:27,75	1:20,88	1:16,64	1:14,12	1:12,67	1:11,24	1:09,83
200m Papillon	3:34,35	3:16,55	3:01,18	2:53,38	2:46,03	2:42,78	2:40,37	2:36,42
200m QNI	3:32,88	3:15,20	2:59,94	2:52,19	2:43,24	2:41,59	2:39,17	2:37,23
400m QNI	7:34,73	7:00,86	6:33,50	6:14,61	5:56,96	5:51,73	5:44,83	5:41,42

TEMPS DE QUALIFICATION - COUPES DES RÉGIONS 2023-2024

FEMMES - 25m							
Âges	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus
50m Libre	37,10	35,33	33,67	32,93	32,20	31,88	31,29
100m Libre	1:23,37	1:17,84	1:13,80	1:12,18	1:10,94	1:10,24	1:08,94
200m Libre	2:58,87	2:48,75	2:40,02	2:37,27	2:33,38	2:31,86	2:29,43
400m Libre	6:17,24	5:59,28	5:41,98	5:34,45	5:23,77	5:20,56	5:14,65
800m Libre	12:55,45	12:11,55	11:46,71	11:27,68	11:07,26	11:00,65	10:50,08
1500m Libre	25:12,80	23:47,17	22:58,71	22:28,29	22:08,30	21:55,14	21:34,10
50m Dos	42,85	40,81	39,29	38,42	37,57	37,20	36,15
100m Dos	1:32,76	1:28,34	1:23,37	1:21,54	1:20,13	1:19,34	1:17,49
200m Dos	3:20,42	3:10,88	3:01,69	2:57,69	2:52,89	2:51,17	2:48,02
50m Brasse	47,50	45,24	43,55	42,59	41,65	41,23	40,27
100m Brasse	1:45,88	1:40,84	1:35,16	1:33,07	1:30,55	1:29,65	1:28,00
200m Brasse	3:49,47	3:38,55	3:28,02	3:21,41	3:16,94	3:14,00	3:10,43
50m Papillon	40,01	38,11	36,68	35,87	34,90	34,56	33,92
100m Papillon	1:33,12	1:28,69	1:23,70	1:21,85	1:18,84	1:18,06	1:16,62
200m Papillon	3:33,76	3:19,78	3:08,40	3:02,91	2:56,68	2:54,07	2:50,86
200m QNI	3:20,27	3:08,93	3:00,71	2:57,60	2:54,09	2:52,36	2:49,61
400m QNI	7:10,86	6:42,30	6:30,58	6:18,17	6:11,66	6:09,84	6:03,02

TEMPS DE QUALIFICATION - COUPES DES RÉGIONS 2023-2024

FEMMES - 50m							
Âges	11 ans et moins	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans et plus
50m Libre	38,21	36,39	34,68	33,92	33,17	32,84	32,23
100m Libre	1:25,87	1:20,18	1:16,02	1:14,34	1:13,07	1:12,34	1:11,01
200m Libre	3:04,24	2:53,81	2:44,82	2:41,99	2:37,98	2:36,42	2:33,91
400m Libre	6:28,56	6:10,06	5:52,24	5:44,48	5:33,48	5:30,18	5:24,09
800m Libre	13:18,71	12:33,50	12:07,92	11:48,31	11:27,27	11:20,47	11:09,58
1500m Libre	25:58,18	24:29,98	23:40,07	23:08,74	22:48,15	22:34,60	22:12,92
50m Dos	44,14	42,04	40,46	39,57	38,70	38,32	37,23
100m Dos	1:35,54	1:30,99	1:25,87	1:23,98	1:22,54	1:21,72	1:19,81
200m Dos	3:26,44	3:16,61	3:07,14	3:03,02	2:58,07	2:56,31	2:53,06
50m Brasse	48,93	46,60	44,85	43,87	42,90	42,47	41,48
100m Brasse	1:49,05	1:43,86	1:38,01	1:35,86	1:33,27	1:32,34	1:30,64
200m Brasse	3:56,36	3:45,10	3:34,26	3:27,45	3:22,85	3:19,82	3:16,14
50m Papillon	41,21	39,25	37,78	36,95	35,95	35,60	34,94
100m Papillon	1:35,92	1:31,35	1:26,21	1:24,31	1:21,20	1:20,40	1:18,92
200m Papillon	3:40,17	3:25,77	3:14,05	3:08,40	3:01,98	2:59,29	2:55,99
200m QNI	3:26,28	3:14,60	3:06,13	3:02,93	2:59,31	2:57,53	2:54,69
400m QNI	7:23,79	7:02,66	6:42,30	6:33,45	6:22,81	6:19,02	6:13,91

CHAPITRE 5 – INFORMATIONS POUR COMITÉS ORGANISATEURS

1. RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES

Il est important de respecter les règlements et les procédures suivants en tout temps :

- Règlements de natation et paranatation – Natation Canada <https://www.swimming.ca/fr/realementsnatationcanada/>
- Règlement de sécurité de la natation en bassin : <https://fnq.ca/disciplines/disciplines-reglements/>
- Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de natation de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/content/uploads/2021/07/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition-de-natation-canada-2020.pdf>

2. EXIGENCES POUR LES OFFICIEL(LE)S LORS DES COMPÉTITIONS

Il est très important d’avoir le personnel minimum requis pour tenir une compétition sanctionnée et en particulier lors de championnats provinciaux. Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada C1.2.1 pour les détails.

- Dans certaines rencontres, les officiel(le)s peuvent cumuler diverses fonctions si elles ne sont pas incompatibles.
- Il est important de rappeler que tous les postes d’officiel(le)s de niveau II et plus doivent être occupés par des officiel(le)s ayant au moins suivi le stage théorique.
- Le comité de direction de chacune des compétitions devra s’assurer à l’avance d’avoir des officiel(le)s compétent(e)s en nombre suffisant ou prévoir la formation des officiel(le)s qu’il compte assigner à chacun des postes majeurs (niveau II), lors de chaque session.
- La FNQ pourra soutenir les clubs dans la formation des officiel(le)s, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai de 7 jour ouvrable. Si demandé moins de 2 jours ouvrables avant, il n’y a aucune obligation de la part du personnel de la FNQ de répondre au besoin dans un aussi court délai.

9. PÉNALITÉS

- Une pénalité de **100 \$** sera facturée au club :
 - Qui n’a pas affiché le fichier de résultats sur le site des compétitions de Natation Canada durant la période de 8 jours après la fin de la compétition.
 - Qui n’a pas envoyé le fichier de sauvegarde des résultats de la compétition à la Fédération de natation du Québec durant la période de 8 jours après la fin de la compétition.
 - Qui a accepté un(e) nageur(euse) non inscrit(e) à la FNQ dans son événement.
- De plus, toute demande de nouvelle sanction sera facturée **au double du tarif indiqué** si un club n’a toujours pas complété les trois exigences demandées dans les huit (8) jours pour une précédente rencontre.

Aucune autorisation de sanction ne sera accordée lorsqu’un club sera pris en défaut de ne pas avoir retourné les résultats demandés **pour deux rencontres** durant la même saison. **Note importante** : Aucun comité organisateur n’est autorisé à ajouter une pénalité autre que celles indiquées dans l’invitation officielle sanctionnée par la Fédération de natation du Québec. Ceci est applicable pour tous les championnats provinciaux, les festivals et les Coupes du Québec.

3. AUTORISATION DE SANCTION DE COMPÉTITIONS

Tous les festivals, championnat provincial et les Coupes du Québec sont octroyés par la FNQ et doivent être sanctionnés par la FNQ sur le site de Natation Canada. Pour CHAQUE compétition sanctionnée, les frais de sanction de compétition se définissent comme suit :

TYPE DE COMPÉTITION	FRAIS DE SANCTION ^(b)	FRAIS FIXES DE PARTICIPATION PAR ATHLÈTE ^(b)	COÛT POUR UNE ÉPREUVE INDIVIDUELLE	COÛT POUR UNE ÉPREUVE DE RELAIS	
INVITATION					
Locale – Intraclub	27 \$ ^(d) + taxes	5,25\$ + taxes	Discrétion du club ou de l'association régionale ^(a)		
Régionale	Essai de temps (maximum 12 nageur(euse)s)	27 \$ ^(d) + taxes			5,25\$ + taxes
	Invitation ouverte ou fermée	27 \$ ^(d) + taxes			5,25\$ + taxes
Provinciale	Essai de temps (maximum 12 nageurs)	27 \$ ^(d) + taxes			6,25\$ + taxes
	Invitation ouverte ou fermée	128\$ ^(d) + taxes			6,25\$ + taxes
FESTIVAL, CHAMPIONNAT, COUPES					
Festival par équipe	128 \$ + taxes	9,50 \$ + taxes	74\$ + taxes <i>Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais</i>		
Mini coupe	128 \$ + taxes	6,25\$ + taxes	52,75\$ + taxes <i>Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais</i>		
Coupe des régions	27 \$ ^(d) + taxes	6,25\$ + taxes	Discrétion de chaque association régionale ^(a)	Discrétion de chaque association régionale ^(a)	
Coupe du Québec Junior/Senior	128 \$ + taxes	13,75\$ + taxes	78\$ + taxes <i>Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais</i>		
Coupe du Québec Senior	128 \$ + taxes	13,75\$ + taxes	78\$ + taxes <i>Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais</i>		
Championnat Québécois	128 \$ + taxes	23\$ + taxes	83\$ + taxes <i>Incluant toutes les épreuves individuelles et de relais</i>		

Pour l'ensemble des championnats, festivals et coupes du Québec, les frais d'inscription seront chargés pour tous les athlètes inscrit(e)s à l'exception d'un(e) athlète ayant un billet médical valide présenté au comité organisateur au plus tard avant la publication de la liste de pré-classement.

Afin d'inclure les maîtres dans une sanction de compétition avec des nageur(euse)s groupes d'âge, le comité organisateur d'une invitation devra créer :

- Deux sanctions bien distinctes sur le site de Natation Canada (CHAQUE demande sera facturée),
- Deux fichiers d'inscriptions Lenex bien distincts,
- Des invitations respectant les règlements de chaque catégorie de nageur(euse),
- Des fichiers de résultats différents pour chaque type de règlement et de nageur(euse).

(a) Les frais par épreuves individuelles et de relais sont à la discrétion du club ou de l'association régionale. Cependant, il est recommandé de préserver un coût raisonnable et de s'assurer que les informations sur les tarifs soient communiquées rapidement aux clubs participants. Les tarifs officiels devront être connus obligatoirement dans l'invitation.

(b) Les frais fixes par nageur(euse) doivent être mentionnés dans l'invitation et ne sont pas remboursables. Le comité organisateur est responsable de percevoir les frais fixes de participation avant la compétition. La FNQ procédera par facturation au club organisateur pour la récupération des frais fixes et les frais d'autorisation de sanction.

(c) Un club sera exempté de frais d'autorisation de sanction et de frais fixes pour ses **DEUX PREMIÈRES RENCONTRES INTRACLUBS** de la saison entre le 1^{er} septembre et le 31 août, si la demande est effectuée **au minimum 7 jours de calendrier complet** avant l'événement.

(d) Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$, si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, **ET CE, SANS OBLIGATION DE LA PART DU PERSONNEL DE LA FNQ DE RÉPONDRE AU BESOIN DANS UN SI COURT DÉLAI.**

4. RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ORGANISATEURS

Pour organiser TOUTE compétition sanctionnée, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

Avant la rencontre :

- > Respecter intégralement les règlements mis en place dans les guides techniques par la Fédération de natation du Québec (FNQ).
- > Respecter tous les règlements de Natation Canada pour la tenue d'une compétition, ainsi que le [règlement de sécurité de la natation en bassin](#) en vigueur.
- > En cas de divergence :
 - o La version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ prévaut.
 - o Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles.
 - o Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais.
- > N'apporter aucune modification ou aucun changement à l'invitation. N'apporter aucune modification ou aucun changement au bulletin technique lors de championnats, de festivals et de coupes.
- > Pour tous les championnats, les festivals, les Mini Coupes et les Coupes du Québec, se procurer les médailles, les trophées, les rubans et les bannières chez notre commanditaire [Trophées Dubois](#) Ltée. et en déboursier les frais.
- > S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de la compétition soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main_Page.
- > Utiliser obligatoirement l'application mobile SplashMe et l'option d'affichage des résultats en ligne pour tous les championnats, les festivals et les coupes. Il est recommandé que tous les comités organisateurs rendent les résultats disponibles sur ces plateformes pour les invitations provinciales.
- > S'assurer que tous (toutes) les nageur(euse)s des clubs canadiens s'inscrivent obligatoirement via le système d'inscription en ligne de Natation Canada avec une affiliation valide et un numéro ID de neuf (9) chiffres.
- > Le comité organisateur doit respecter l'échéancier de la procédure d'inscription pour tous les championnats, les festivals et les coupes.

Après la rencontre :

- > Exporter et télécharger les résultats de la compétition sur le site de Natation Canada, dans un délai de 24 h lorsque possible (au plus tard 8 jours après la compétition) au format habituel (fichier SDIF / CL2) afin de valider les nageur(euse)s inscrit(e)s et publier les résultats officiels en ligne.
- > Envoyer les résultats et tous les formulaires de réclamations par courriel à competition@fnq.ca (au plus tard 8 jours après la compétition). C'est la sauvegarde complète, soit le fichier de sauvegarde au format SMB de Meet Manager, qui doit être transmise à la FNQ après avoir réussi la validation et déposé le fichier résultats sur le site de Natation Canada.
- > Percevoir les frais fixes d'inscription associés aux différentes compétitions selon la grille publiée. La FNQ procèdera par facturation auprès du club organisateur suivant la réception des résultats de la compétition. Les frais d'inscription sont facturés en même temps que l'inscription des nageur(euse)s et ils ne sont pas remboursables.
- > Pour le Championnat Québécois ainsi que les Coupes du Québec Junior et Senior, facturer les pénalités pour les forfaits tardifs directement aux clubs fautifs selon les procédures détaillées dans l'invitation/bulletin technique.
- > Faire parvenir les formulaires d'accidents complétés et signés par les responsables.

Toute compétition doit se dérouler en présence d'un(e) directeur(trice) de rencontre et d'un(e) juge-arbitre certifié(e). Un non-respect de cette règle entraîne l'annulation de tous les temps réalisés par les nageur(euse)s et les expériences des officiel(le)s ne seront pas reconnues.

Le (la) juge-arbitre doit s'assurer du respect par tous (toutes) les entraîneur(e)s et les participant(e)s des normes incluses dans le livre de règlement de Natation Canada et le règlement de sécurité de la natation en bassin de la Fédération de natation du Québec.

GUIDE TECHNIQUE MAITRES

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES	37
1. RÉSEAU DE COMPÉTITION – MAITRES.....	37
CHAPITRE 2 – INVITATION	39
1. DÉFINITION DE DIFFÉRENTS TYPES DE COMPÉTITIONS	39
2. INVITATION RÉGIONALE ET PROVINCIALE	40
CHAPITRE 3 – COUPE DU QUÉBEC ET CHAMPIONNAT PROVINCIAL	41
1. ÉCHÉANCIER DE LA PROCÉDURE D’INSCRIPTION	41
2. COUPE DU QUÉBEC DES MAITRES.....	41
3. CHAMPIONNAT PROVINCIAL DES MAITRES.....	43
CHAPITRE 4 – INFORMATIONS POUR COMITÉS ORGANISATEURS	44
1. RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES.....	44
2. EXIGENCES POUR LES OFFICIEL(LE)S LORS DES COMPÉTITIONS.....	44
3. PÉNALITÉS	44
4. AUTORISATION DE SANCTION DE COMPÉTITIONS.....	45
5. RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ORGANISATEURS.....	46

Cette section du guide ne concerne que les maitres membres d’un club de natation et les maitres sans-attaches adhérent à la Fédération de natation du Québec.

La version disponible en ligne demeure en tout temps la version officielle.

Assurez-vous de toujours avoir une version à jour.

<https://fnq.ca/disciplines/disciplines-guide-technique/>

CHAPITRE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le programme de natation des Maîtres est un programme qui consiste à développer des athlètes en natation par l'intermédiaire d'entraînements, de camps d'entraînement, de compétitions fédérées et de toutes activités permettant l'amélioration de la performance d'un(e) athlète. Le réseau de compétition fait partie intégrante du programme de natation des Maîtres.

10. RÉSEAU DE COMPÉTITION – MAITRES

Le tableau ci-dessous se veut un tableau synthèse du réseau de compétition de la Fédération de natation du Québec. Pour plus d'informations et de précisions, il est important de lire tout le guide technique.

TYPE DE COMPÉTITION	CATÉGORIE / HOMMES & FEMMES	POUR QUI ?	TEMPS DE QUALIFICATION MINIMUM REQUIS	PROGRAMME DES COMPÉTITIONS	
INVITATION					
Régionale (Intraclub, Duel, Regroupement des clubs)	Déterminé par l'organisateur	- 18 ans et plus - Maître compétitif	Aucun	25m ou 50m	Déterminé par l'organisateur Individuelles/relais
Régionale & Provinciale (Rencontre invitation avec ou sans temps de qualification)		- Maître non compétitif*			Individuelles/relais
MANCHES DE LA COUPE DU QUÉBEC ET CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS					
Manches - Coupe du Québec	18 ans et plus	- 18 ans et plus - Maître compétitif - Maître non compétitif*	Aucun	25m ou 50m	Individuelles/relais Finale contre-la-montre
Championnat		- 18 ans et plus - Maître compétitif	Preuves de temps requises 800m libre et 1500m libre	25m	Individuelles/relais Finale contre-la-montre

* Voir Règles d'accès au réseau de compétition.

11. RÈGLES D'ACCÈS AU RÉSEAU DE COMPÉTITION EN PISCINE

Catégorie de nageur(euse)s admissibles

- Chaque athlète participant à une compétition doit être conformément inscrit(e) un(e) maître. Le statut « confirmer compte » n'est pas un(e) nageur(euse) inscrit(e) conformément dans le système d'inscription en ligne de Natation Canada.
- Deux seules catégories d'adhésion ont le droit de compétitionner :
 - Les maîtres inscrit(e)s dans la catégorie « compétitif » à la FNQ.
 - Les maîtres inscrit(e)s dans la catégorie « non-compétitif » ont le droit de participer à une (1) invitation sanctionnée de type régionale ou provinciale par saison.
- Pour toutes les compétitions, sans exception, la catégorie d'âge du (de la) maître est calculée selon l'âge du (de la) nageur(euse) en date du 31 décembre de l'année de la compétition, tel qu'indiqué dans le Règlement de World Aquatics VIII.2.4.

- Pour participer à des événements provinciaux, les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être inscrit(e)s auprès de leur propre fédération et fournir un numéro d'affiliation à jour.

Inscription aux compétitions

- L'inscription à la compétition doit obligatoirement avoir été faite en passant par le système d'inscription en ligne de Natation Canada sans quoi le comité organisateur et le club s'exposent à des risques de défaut d'inscription.
- Pour un (une) maître non inscrit(e) dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du (de la) nageur(euse) aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur(euse) fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un(e) nageur(euse) non inscrit(e) recevra une pénalité de 100 \$ par athlète fautif(ve).
- Pour un(e) nageur(euse) ayant participé à une compétition en étant inscrit(e) dans une catégorie inappropriée :
 - La Fédération de natation du Québec procèdera à son changement de statut au moment où elle recevra le rapport de validation de Natation Canada. Le (la) nageur(euse) sera inscrit(e) comme nageur(euse) « compétitif ».
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.
- La FNQ procèdera par facturation au club fautif selon les modalités de facturation prévues dans la présente politique.
- Un club en défaut de paiement des pénalités, 120 jours après la date de facturation, pourra se voir suspendu de tous ses droits et privilèges.

Entraîneur(e)s

- Chaque entraîneur(e) participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ.

Attention : afin de participer aux compétitions, chaque entraîneur(e) devra obligatoirement détenir une certification PNCE. Il est important de se référer au [Règlement de sécurité de la natation en bassin](#) de la FNQ afin de connaître les détails des prérequis.

CHAPITRE 2 – INVITATION

On appelle « invitation » toute compétition provinciale ou régionale sanctionnée qui n'est ni une coupe ni un championnat, et dont les journées de compétition sont consécutives.

12. DÉFINITION DE DIFFÉRENTS TYPES DE COMPÉTITIONS

Invitation provinciale :

Une invitation provinciale regroupe des nageur(euse)s provenant de clubs de plusieurs associations régionales. Des nageur(euse)s hors-Québec peuvent y prendre part.

Invitation régionale :

Une invitation régionale regroupe uniquement des nageur(euse)s provenant des clubs d'une seule et même association régionale de natation.

Invitation de type « fermée », provinciale ou régionale :

Une invitation fermée accueille des nageur(euse)s provenant de clubs préalablement sélectionnés et précisés dans la sanction de compétition. Les clubs non invités ne peuvent y participer.

Essai de temps :

Les essais de temps sont réservés aux situations où un(e) ou des nageur(euse)s du même club ou provenant de clubs différents désirent réaliser des standards pour une compétition future ou un nouveau record. Les sanctions d'essais de temps sont limitées à un maximum de 12 nageur(euse)s et la compétition doit se faire sous le format « finale contre-la-montre ».

Intraclub :

Une intraclub est une compétition organisée localement pour les membres d'un seul club. Tous (toutes) les nageur(euse)s de tous les calibres peuvent y prendre part.

1. INVITATION RÉGIONALE ET PROVINCIALE

Objectifs de compétition	Offrir des épreuves individuelles et de relais qui sont accessibles pour tous les types de clientèle.
Renseignements techniques	<ul style="list-style-type: none">• Pour une invitation provinciale, tous les clubs en règle québécois ou hors-province peuvent être invités.• Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération provinciale ou auprès de la fédération nationale. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règle de leur fédération.• Pour une invitation régionale, seuls les clubs d'une même association régionale peuvent être invités.
Format des rencontres	À la discrétion du comité organisateur.
Sanction	Toutes les rencontres doivent être sanctionnées par la Fédération de natation du Québec sur le site de Natation Canada. <u>Spécifique aux invitations provinciales</u> Aucune autorisation de sanction d'invitation de niveau provincial maitre ne sera émise les mêmes fins de semaines que les manches du circuit coupes du Québec & championnat québécois des maitres.
Nombre d'épreuves par participant(e)	Au choix du comité organisateur.
Récompenses	Au choix du comité organisateur tant au sujet des récompenses individuelles que des récompenses d'équipe.
Autres renseignements pour l'organisation des invitations	L'attribution des couloirs peut se faire en combinant les deux genres et les catégories d'âge, mais les résultats doivent être produits en tenant compte du genre et de l'âge des participant(e)s.

CHAPITRE 3 – COUPE DU QUÉBEC ET CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS

1. COUPE DU QUÉBEC DES MAITRES

Objectif de compétition	Offrir un circuit compétitif accessible à tous les types de clientèle en permettant de cumuler des points et de se situer en tant qu'athlète sur la scène provinciale.
Renseignements techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Finale contre-la-montre en préliminaires en bassin de 25m ou de 50m. • Épreuves nagées senior, résultats par catégorie d'âge. • Les points attribués pour chaque épreuve individuelle seront : 7-5-4-3-2-1 pour les 6 premier(ière)s de chaque catégorie d'âge.
Format des rencontres	<p>Épreuves obligatoires</p> <p>Manche 1 : 50-100-200-800m libre, 200m dos</p> <p>Manche 2 : 50-100-200 libre, 200m brasse, 200m dos, 400m QNI</p> <p>Manche 3 : 50-100-200-400m libre, 200m papillon, 200m QNI</p> <p>Manche 4 : 50-100-200m libre, 200m brasse, 200m dos</p> <p>Manche 5 : 50-100-200-1500m libre, 200m papillon</p> <p>Manche 6 : 50-100-200-400-800m libre, 200m QNI</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation peut offrir plus d'épreuves si elle le désire. • Chacune de ces manches peut durer entre une demi-journée à deux journées de compétitions.
Admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> • Le (la) nageur(euse) de catégorie « Maitre non compétitif » a le droit de participer à une (1) compétition en piscine régionale ou provinciale (excluant le Championnat québécois des maitres) par saison selon les politiques et les règles établies par la FNQ. • Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération provinciale ou auprès de la fédération nationale. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règles.
Nombre d'épreuves par participant(e)	Maximum de 5 épreuves par nageur(euse) par manche.
Récompenses	<ul style="list-style-type: none"> • Au choix du comité organisateur tant au niveau des récompenses individuelles que des récompenses d'équipe. • À la conclusion du circuit, des gagnants pour les catégories suivantes seront déterminés : <ul style="list-style-type: none"> ○ Club gagnant moins de 24 nageur(euse)s affilié(e)s « maitres » compétitifs au 31 mars 2024 ○ Club gagnant 25 à 60 nageur(euse)s affilié(e)s « maitres » compétitifs au 31 mars 2024 ○ Club gagnant plus de 60 nageur(euse)s affilié(e)s « maitres » compétitifs au 31 mars 2024 • Les équipes gagnantes seront déterminées par l'addition des points obtenus lors de chaque manche pour un maximum de quatre manches. Si un club participe à plus de quatre manches, les quatre meilleurs résultats seront retenus. • Les résultats seront annoncés lors du Championnat québécois des Maitres 2024.
Autres renseignements pour l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> • La FNQ fournira un canevas d'invitation aux comités organisateurs. Le fichier LENEX sera fait par la FNQ au besoin si le comité organisateur en fait la demande. • L'attribution des couloirs peut se faire en combinant les deux genres et les catégories d'âges. • Les inscriptions de relais devront se faire par catégorie d'âge avec le nom des nageur(euse)s. Les relais ne peuvent pas changer de catégorie d'âge le jour de la compétition. Un(e) nageur(euse) absent(e) peut être remplacé(e) par un(e) autre nageur(euse) à condition que la catégorie d'âge lors de l'inscription du relais par le club soit respectée.

2. ÉCHÉANCIER DE LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION

La FNQ créera le fichier d'inscription LENEX ainsi que l'invitation pour le championnat provincial

Date	Étapes
2^e lundi avant la compétition	<p>Date limite du dépôt des inscriptions sur le site de Natation Canada par le club désirant participer à la compétition.</p> <p>Après cette date :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il sera encore possible d'inscrire un club ou un(e) nageur(euse), cependant les frais d'inscription seront doublés. • Chaque changement autre que des retraits/forfaits déclarés sur des inscriptions déjà soumises sera chargé 25 \$ (ajout d'épreuve, changement de temps d'inscription, etc.) • Les frais d'inscription ainsi que les pénalités relatives aux inscriptions devront être acquittés au commis de course avant le début de la compétition.
La veille de la compétition	Aucun ajout ou modification ne seront acceptés, les inscriptions sont considérées comme définitives.
1^{er} lundi avant la compétition	Publication finale de la liste du pré-classement (psych sheets) et du bulletin technique sur le site web de la FNQ ainsi que par courriel.

13. CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS DES MAITRES

<p>Objectif de compétition</p>	<p>Offrir un championnat provincial permettant à tous les types de clientèle de compétitionner amicalement et de se comparer aux autres athlètes sur la scène provinciale lors d'un programme complet de natation.</p>
<p>Renseignements techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les temps des 800m libre et 1500m libre devront être prouvés. Aucun N.T. (no time) ne sera accepté sur ces épreuves. • Finale contre-la-montre du plus lent au plus rapide, à l'exception des 400m, 800m et 1500m qui seront nagés du plus rapide au plus lent. • Programme olympique en plus des ; <ul style="list-style-type: none"> ○ 25m de spécialité ○ 50m de spécialité ○ 100m QNI • Série réservée aux tentatives de records canadiens et du monde en relais* (des conditions s'appliquent) • Relais à la discrétion du club hôte. • Le pointage sera le même pour les épreuves individuelles et les épreuves de relais, soit : 11-9-8-7-6-5-4-3-2-1.
<p>Format de la rencontre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuves sur 2 jours et demi. Trois sessions ; vendredi soir, samedi et dimanche. • Bassin de 25m.
<p>Admissibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les maitres inscrit(e)s « compétitif » à la Fédération de natation du Québec sont admissibles. • Les nageur(euse)s de catégorie « Maitres non compétitifs » à la Fédération de natation du Québec ne sont pas admissibles. • Les nageur(euse)s de l'extérieur du Québec doivent être affilié(e)s auprès de leur propre fédération de natation ou auprès de la fédération nationale. Les nageur(euse)s de l'extérieur du Canada devront fournir une lettre de leur fédération nationale attestant qu'ils (elles) sont membres en règles.
<p>Nombre d'épreuves par participant(e)s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque nageur(euse) peut s'inscrire à un total de sept (7) épreuves individuelles pour la rencontre avec un maximum de cinq (5) épreuves individuelles dans une même journée. • Les équipes de relais doivent être obligatoirement formées de membres d'un même club. Les relais mixtes doivent être composés de deux (2) hommes et de deux (2) femmes.
<p>Récompenses</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une médaille du Championnat sera remise à chaque nageur(euse) qui en fait la demande durant la compétition • Les gagnants québécois de la 1^{ère} à la 3^{ème} place de chacune des épreuves individuelles recevront une médaille (OR-Argent- Bronze). Chaque membre des 3 premières équipes de relais de chaque catégorie d'âge recevront un ruban. • Une bannière Meilleur pointage sera remise à l'équipe du Québec qui aura accumulé le plus haut pointage au classement général de la rencontre.
<p>Entraîneur(e)s</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important de vérifier l'admissibilité des entraîneur(e)s à chacune des compétitions en se référant au règlement de sécurité de la natation en bassin (Articles 59 à 64 pour les entraîneur(e)s-chefs et Articles 65 à 70 pour les entraîneur(e)s-adjoint(e)s).

CHAPITRE 4 – INFORMATIONS POUR COMITÉS ORGANISATEURS

14. RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES

Il est important de respecter les règlements et procédures suivants en tout temps :

- *Règlement des maîtres FINA* : <https://www.fina.org/content/fina-rules-regulations>
- *Règlements des maîtres de World Aquatics, section VIII* : <https://www.worldaquatics.com/rules/competition-regulations>
- *Règlement de sécurité de la natation en bassin* : <http://www.fnq.qc.ca/disciplines/disciplines-reglements/>
- *Procédure de sécurité pour les échauffements en compétition de Natation Canada*
<https://www.swimming.ca/fr/ressources/officiels/reglements-et-formulaires/procedures-de-securite-pour-lechauffement-en-competition/>

15. EXIGENCES POUR LES OFFICIEL(LE)S LORS DES COMPÉTITIONS

Il est très important d’avoir le personnel minimum requis pour tenir une compétition et en particulier lors de championnats provinciaux. Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada C1.2.1 pour les détails.

- Dans certaines rencontres, les officiel(le)s peuvent cumuler diverses fonctions si elles ne sont pas incompatibles.
- Il est important de rappeler que tous les postes d'officiel(le)s de niveau II et plus doivent être occupés par des officiel(le)s ayant au moins suivi le stage théorique.
- Le comité de direction de chacune des compétitions devra s'assurer à l'avance d'avoir des officiel(le)s compétent(e)s en nombre suffisant ou de prévoir la formation des officiel(le)s qu'il compte assigner à chacun des postes majeurs (niveau II), lors de chaque session.
- La FNQ pourra soutenir les clubs dans la formation des officiel(le)s, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai de 7 jour ouvrable. Si demandé moins de deux jours ouvrables avant, il n’y a aucune obligation de la part du personnel de la FNQ de répondre au besoin dans un aussi court délai.

16. PÉNALITÉS

Pénalité pour les résultats de compétitions non remis dans un délai exigé de huit (8) jours de calendrier

- Une pénalité de **100 \$** sera facturée au club :
 - Qui n’a pas affiché le fichier de résultats sur le site d’inscription en ligne de Natation Canada durant la période de 8 jours après la fin de la compétition.
 - Qui n’a pas envoyé le fichier de sauvegarde des résultats de la compétition à la Fédération de natation du Québec.
- De plus, toute demande de nouvelle sanction sera facturée **au double du tarif indiqué** si un club n’a toujours pas complété les trois exigences demandées dans les huit (8) jours pour une précédente rencontre.
- Aucune autorisation de sanction ne sera accordée lorsqu’un club sera pris en défaut de ne pas avoir retourné les résultats demandés **pour deux rencontres** durant la même saison.

Aucun comité organisateur n’est autorisé à ajouter une pénalité autre que celles indiquées dans l’invitation officielle sanctionnée par la Fédération de natation du Québec. Ceci est applicable pour tous les championnats québécois, les festivals et les Coupes du Québec.

17. AUTORISATION DE SANCTION DE COMPÉTITIONS

Pour organiser TOUTE compétition sanctionnée, les frais de sanction de compétition se définissent comme suit :

TYPE DE COMPÉTITION	FRAIS DE SANCTION (a)	FRAIS FIXES DE PARTICIPATION PAR NAGEUR(EUSE) (b)	COÛT POUR UNE ÉPREUVE INDIVIDUELLE	COÛT POUR UNE ÉPREUVE DE RELAIS
INVITATION – MAITRES				
Locale - Intraclub	27 \$ + taxes	5,25 \$ + taxes	À la discrétion du comité organisateur et/ou de l'association régionale (c)	
Régionale	27 \$ + taxes	5,25 \$ + taxes		
Provinciale	128 \$ + taxes	6,25 \$ + taxes		
MANCHES DE LA COUPE DU QUÉBEC ET CHAMPIONNAT PROVINCIAL				
Manches - Coupe du Québec	128 \$ + taxes	6,25 \$ + taxes	9,50 \$ + taxes	12 \$ + taxes
Championnat		11,50 \$ + taxes		14 \$ + taxes

Dans tous les types d'invitation ci-dessus, il sera possible d'inclure des maitres dans une sanction de compétition avec des nageur(euse)s groupes d'âge.

Cependant le comité organisateur devra créer :

- Deux sanctions bien distinctes sur le site de Natation Canada.
- Deux fichiers d'inscriptions Lenex bien distincts.
- Des invitations respectant les règlements de chaque catégorie de nageur(euse).
- Des fichiers de résultats différents pour chaque type de règlements et de nageur(euse)s.

Notes importantes :

(a) Un club sera exempté de frais d'autorisation de sanction pour ses DEUX PREMIÈRES RENCONTRES INTRACLUBS (incluant rencontre groupes d'âge et maitres) de l'année entre le 1^{er} septembre et le 31 août, si la demande est effectuée au minimum 7 jours de calendrier complet avant l'événement.

Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$ si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, ET CE, SANS OBLIGATION DE LA PART DU PERSONNEL DE LA FNQ DE RÉPONDRE AU BESOIN DANS UN AUSSI COURT DÉLAI.

(b) Les frais fixes par nageur(euse) doivent être mentionnés dans l'invitation et ne sont pas remboursables. Le comité organisateur est responsable de percevoir les frais fixes de participation avant la compétition. La FNQ procédera par facturation au club organisateur pour la récupération des frais fixes et de l'autorisation de sanction.

(c) Les frais par épreuve individuelle et de relais sont à la discrétion du club ou de l'association régionale. Cependant, il est recommandé de préserver un coût raisonnable et de s'assurer que les informations sur les tarifs soient communiquées rapidement aux clubs participants. Les tarifs officiels devront être connus obligatoirement dans l'invitation.

18. RESPONSABILITÉS DES COMITÉS ORGANISATEURS

Pour organiser TOUTE compétition sanctionnée, les comités organisateurs s'engagent à ce qui suit :

Avant la rencontre :

- > Respecter intégralement les règlements mis en place dans les guides techniques par la Fédération de natation du Québec (FNQ).
- > Respecter tous les règlements de Natation Canada pour la tenue d'une compétition, ainsi que le règlement de sécurité de la natation en bassin en vigueur.
- > En cas de divergence :
 - o La version en ligne du guide technique sur le site de la FNQ prévaut.
 - o Les versions en ligne des invitations sur le site de Natation Canada demeurent en tout temps les versions officielles.
 - o Lorsque traduits, les textes français prévalent par rapport aux textes anglais.
- > N'apporter aucune modification ou aucun changement à l'invitation. N'apporter aucune modification ou aucun changement au bulletin technique lors du championnat et des coupes.
- > Pour toutes les manches de la Coupe du Québec et pour le Championnat Québécois des Maîtres, se procurer les médailles, les trophées, les rubans et les bannières chez notre commanditaire [Trophées Dubois](#) Ltée.
- > S'assurer que le logiciel utilisé dans le cadre de la compétition soit à jour avec la plus récente version du logiciel Splash Meet Manager pour la gestion de la rencontre. Veuillez vérifier votre version sur le site web suivant pour voir si des mises à jour sont disponibles : http://wiki.swimrankings.net/index.php/Main_Page.
- > Utiliser obligatoirement l'application mobile SplashMe et l'option d'affichage des résultats en ligne pour le championnat et les coupes. Il est recommandé que tous les comités organisateurs rendent les résultats disponibles sur ces plateformes pour les invitations provinciales.
- > S'assurer que tous (toutes) les nageur(euse)s des clubs canadiens s'inscrivent obligatoirement via le système d'inscription en ligne des compétitions de Natation Canada avec une affiliation valide et un numéro ID de neuf (9) chiffres.
- > Le comité organisateur doit respecter l'échéancier de la procédure d'inscription pour le championnat et les coupes.

Après la rencontre :

- > Exporter et télécharger les résultats de la compétition sur le site web de Natation Canada, dans un délai de 24 h lorsque possible (au plus tard 8 jours après la compétition) au format habituel (fichier SDIF / CL2) afin de valider les nageur(euse)s inscrit(e)s et publier les résultats officiels en ligne.
- > Envoyer les résultats et tous les formulaires de réclamations par courriel à competition@fnq.ca (au plus tard 8 jours après la compétition). C'est la sauvegarde complète, soit le fichier de sauvegarde au format SMB de Meet Manager, qui doit être transmise à la FNQ après avoir réussi la validation et déposé le fichier résultats sur le site de Natation Canada.
- > Percevoir les frais fixes d'inscription associés aux différentes compétitions selon la grille publiée. La FNQ procèdera par facturation auprès du club organisateur suivant la réception des résultats de la compétition. Les frais d'inscription sont facturés en même temps que l'inscription des nageur(euse)s et ils ne sont pas remboursables.
- > Faire parvenir les formulaires d'accidents complétés et signés par les responsables.

Toute compétition doit se dérouler en présence d'un(e) directeur(trice) de rencontre et d'un(e) juge-arbitre certifié(e). Un non-respect de cette règle entraîne l'annulation de tous les temps réalisés par les nageur(euse)s et les expériences des officiel(le)s ne seront pas reconnues.

Le (la) juge-arbitre doit s'assurer du respect par tous (toutes) les entraîneur(e)s et les participant(e)s des normes incluses dans le livre de règlements de Natation Canada et le règlement de sécurité de la natation en bassin de la FNQ.

GUIDE TECHNIQUE

2022-2023



FÉDÉRATION
DE NATATION
DU QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES	49
1. Admissibilité et adhésion à un événement.....	49
2. Procédure d'inscription	49
3. Marquage et vérifications d'avant course	50
4. Ravitaillement	50
5. Maillots et équipement	50
6. Catégories d'âges.....	52
7. Départs et arrivées.....	52
8. Temps limite.....	53
9. Formalités facultatives pour les longues distances	53
10. Parageur(euse)s	53
11. Événements intérieurs.....	54
CHAPITRE 2 – ÉPREUVES EN EAU LIBRE	55
1. Types d'épreuves offertes	55
2. Épreuve compétitive.....	56
Championnat québécois en eau libre.....	58
3. Épreuve récréative.....	59
4. Épreuves découvertes.....	61
CHAPITRE 3 – INFORMATIONS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS	62
1. Exigences en termes d'officiel(le)s	62
2. Chronométrage et juge à l'arrivée.....	63
3. Règlements et procédures.....	63
4. Pénalités.....	63

Cette section du guide ne concerne que la natation en eau libre
La version disponible en ligne demeure en tout temps la version officielle

Assurez-vous de toujours avoir une version à jour.

<https://fnq.ca/disciplines/disciplines-guide-technique/>

CHAPITRE 1 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

19. Admissibilité et adhésion à un événement

Un événement en eau libre est une compétition organisée par un membre partenaire de la FNQ ou par un club membre de la FNQ et qui peut offrir des épreuves récréatives et/ou compétitives.

Pour être admissible à prendre part à tout événement de natation en eau libre sanctionné, un(e) nageur(euse) doit :

- *Respecter les limites d'âge établies par le comité organisateur*

ET

- *Posséder l'une des adhésions suivantes pour la saison en cours :*
 - Adhésion à un club de natation de la FNQ
 - Adhésion à une association provinciale de natation
 - Adhésion à un organisme membre de la WA (pour les événements internationaux)
 - Affiliation par événement – membre individuel (pour les participant(e)s non-membres)

Un(e) nageur(euse) **membre** d'un club de natation et qui désire participer à un événement de natation en eau libre doit s'inscrire selon les modalités d'inscription du comité organisateur. S'il y a possibilité de s'inscrire sur place, le (la) nageur(euse) devra fournir sa preuve d'adhésion avec son numéro valide sur la saison en cours, sans quoi il (elle) devra se procurer *une affiliation par événement – membre individuel*. Le (la) nageur(euse) peut consulter son numéro d'adhésion sur son compte dans le système de Natation Canada.

Affiliation par événement – membre individuel

Cette affiliation permet à l'athlète de participer à l'événement et de profiter de la couverture d'assurance.

- Le (la) nageur(euse) n'étant pas membre de la FNQ ou d'un organisme membre de la WA, devra se procurer une affiliation par événement lors de chaque événement auquel il (elle) participera au moment de l'inscription. S'il y a possibilité de s'inscrire sur place, le (la) nageur(euse) devra compléter le formulaire d'affiliation par événement, distinct du formulaire d'inscription.
- **Les frais d'affiliation** ne permettent pas l'affiliation du (de la) nageur(euse) auprès d'un club de natation, mais uniquement l'affiliation temporaire à la FNQ et à Natation Canada, durant la totalité de l'événement de natation en eau libre.
 - Il (elle) nagera alors **« sans attache »** et son pointage au classement ne sera pas compilé pour aucune équipe, si classement d'équipe il y a.

Pénalités

- Un(e) nageur(euse) n'étant pas membre d'un club de natation en règle et affirmant le contraire ou qui ne paie pas ses frais d'affiliation par événement sera disqualifié de toutes les épreuves. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

20. Procédure d'inscription

Tous (toutes) les entraîneur(e)s, les clubs et les nageur(euse)s doivent respecter l'échéancier d'inscription détaillé dans l'invitation du comité organisateur de l'événement.

Toutes les inscriptions se font maintenant en ligne, sur la plateforme de [MS1 Inscriptions](#)

- Les comités organisateurs utilisant une plateforme d'inscription différente devront en aviser la FNQ et payer des frais supplémentaires.
- Les comités se réservent le droit de refuser une inscription par mesure de sécurité.
- Dans le cas d'un très grand nombre d'inscriptions provenant d'un même club et pour le même événement, il est de la responsabilité du club de contacter la fédération au moins 30 jours à l'avance pour obtenir de l'aide.
- Tous les participants devront accepter les termes et conditions présents dans le formulaire en ligne.

21. Marquage et vérifications d'avant course

Numéros

Avant le départ, les nageur(euse)s doivent obligatoirement se faire marquer leurs numéros;

- Sur chaque haut des bras et haut des omoplates. Les numéros doivent être marqués à la verticale sur les bras et à l'horizontale sur les omoplates.
- Lorsque la course requiert le port d'une combinaison isothermique (wetsuit), le (la) nageur(euse) devra se faire marquer sur chaque main et clairement sur le casque de bain.

Ongles, bijoux et montres intelligentes

- Les ongles jugés trop longs par le commis de course devront être coupés avant chaque épreuve.
- Les bijoux sont interdits dans tous les types d'épreuves.
- Le port d'une montre de type intelligente est accepté, excepté lors d'une épreuve compétitive.
- Tout autre type de montre est interdite.

**Le (la) juge-arbitre en chef peut décider en tout temps si une montre est sécuritaire ou non et si le (la) participant(e) peut prendre le départ de la course avec une telle montre.*

22. Ravitaillement

Certaines épreuves doivent s'assurer d'offrir une ou des zones de ravitaillement pour les athlètes sans escortes.

- Cette zone doit être sécuritaire et suivre le parcours.
- Nombre de zones de ravitaillement pour les épreuves en circuit fermé :
 - De 5 km et moins: *optionnel*
 - De plus de 5 km et de moins de 10 km: *au moins une (1)*
 - De 10 km et plus: *au moins une (1) à chaque 2,5 km*

Pour les épreuves compétitives nécessitant un ravitaillement :

- La plateforme de ravitaillement devra être stable et ancrée au parcours. En plus d'être sécuritaire, elle devra être en mesure d'accommoder le nombre de nageur(euse)s et de ravitailleur(euse)s présent(e)s.
- Les plateformes de ravitaillement devront être localisées sur les limites intérieures ou extérieures du parcours et ne pas nécessiter de détour pour les nageur(euse)s.

23. Maillots et équipement

Aucun(e) nageur(euse) n'a le droit de porter ou d'utiliser un objet qui pourrait aider à nager plus rapidement, plus longtemps ou à flotter davantage (OWS 6.10).

Lors d'une épreuve compétitive :

Casque de bain

- Un nombre maximal de deux (2) casques peut être utilisé lors d'une épreuve.
- Le casque principal doit clairement mettre en évidence, au centre, le numéro du (de la) nageur(euse).
- Pour les participant(e)s maitres, le règlement MOWS 4 doit être respecté et le port d'un casque de bain de couleur visible est requis.

Maillot :

- Seuls les maillots respectant les spécificités des maillots de natation en eau libre de la WA pourront être portés lors d'une épreuve compétitive.

Liste des maillots de natation approuvés par la WA

- Un maillot ne faisant pas partie de la liste WA, mais qui respecte les spécificités requises, pourra être porté sur approbation du juge arbitre en chef.

- Les maillots pour les hommes et pour les femmes ne peuvent pas couvrir le cou et ne peuvent pas dépasser les épaules ou les chevilles. Aucune fermeture éclair n'est permise. (BL 8.4)

Combinaison isothermique :

- Les combinaisons pour les hommes et pour les femmes doivent couvrir complètement le torse, le dos, les épaules et les genoux et ne peuvent pas dépasser le cou, les poignets et les chevilles.
- L'épaisseur au minimum doit être de 3mm et au maximum de 5mm pour un événement compétitif
- Aucune forme additionnelle sur la surface du wetsuit n'est permise (ailerons...)

Port de la combinaison isothermique	Épreuve compétitive	Épreuve récréative
Obligatoire	17,99°C et moins	16,00°C – 17,99°C
Optionnel	n/a	18,00°C – 24,99°C
Interdit	18,00°C et plus	25,0°C et plus

Lors d'une épreuve récréative

- Le port de combinaisons non approuvées par la WA est permise.
- La température maximale pour porter une combinaison isothermique est de 25,0°C.
- L'utilisation d'une bouée réglementée est permise.
- Le port de palmes peut être approuvé selon les détails suivants.

Utilisation d'une bouée

Uniquement lors d'une épreuve récréative et si le comité organisateur prend les mesures nécessaires pour assurer une sécurité adéquate, le port d'une bouée gonflable est permis.

- Le départ et l'épreuve doivent être organisés en fonction de favoriser la nage individuelle et non en peloton.
- La corde de la bouée ne doit pas être plus longue qu'un (1) mètre.
- La bouée doit être faite d'un matériel malléable et ne doit pas causer de risque de blessure.
- Si un(e) nageur(euse) tire volontairement sur la bouée d'un(e) autre nageur(euse), il sera disqualifié.

Port des palmes

Lors d'une épreuve récréative, le comité organisateur peut prendre la décision de permettre le port des palmes pour :

- L'entièreté des épreuves
- Une/des épreuves ciblées

Cependant, une catégorie supplémentaire « Avec palmes » doit être proposée et un départ séparé devra être donné. De plus, les membres de cette catégorie auront leur propre classement, ou seront considérés « hors-concours » et ne compteront dans un aucun classement ni pointage.

- Il sera de la responsabilité du CO de prévoir un parcours adapté à cette réalité (i.e. départ et arrivée dans l'eau).
Seules les bi-palmes de types « courtes » sont permises. Les bi-palmes de types « apnée » ou « chasse » et les mono palmes ne sont pas acceptées.

24. Catégories d'âges

L'âge pour tous les nageurs doit être pris au premier jour de l'événement.

Un(e) nageur(euse) de 10 ans et moins peut participer à une épreuve découverte.
Un(e) nageur(euse) de 11 ans peut nager une épreuve de 1km maximum.
Un(e) nageur(euse) de 12 ou 13 ans peut nager une épreuve de 2,5km maximum.
Un(e) nageur(euse) de 14 ans ou plus peut nager toutes les distances.

Lors d'épreuves compétitives, le comité organisateur doit offrir les catégories suivantes;

Distances	Catégories d'âge
≤1km	11 ans, 12-13 ans, 14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus*
>1km et ≤2,5km	12-13 ans, 14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus*
≥2,5km	14-15 ans, 16-17 ans, 18 ans et plus*

**La catégorie 18 ans et plus devra offrir à la fois un classement SENIOR et un classement propre aux catégories des maîtres (18-24, 25-29, 30-34 ans...)*

Lors d'épreuves récréatives, il est recommandé de suivre les mêmes catégories ou de s'en inspirer.

Si un âge minimum est demandé, il est tout de même recommandé de suivre la catégorie d'âge sans les âges interdits. Exemple : Un CO impose un âge minimum de 16 ans pour participer à une épreuve de 10km. Les catégories seront 16-17 ans et 18 ans et plus.

25. Départs et arrivées

Départs

Lors d'épreuves compétitives, il est obligatoire de respecter le règlement WA OWS 4.1 qui stipule que les participants doivent partir d'une plateforme fixe ou directement dans l'eau à une profondeur suffisante pour commencer à nager immédiatement après le signal de départ. Le règlement WA OWS 8.1.1 stipule qu'une plateforme de départ fixe doit permettre un espace de 60 cm pour chaque participant et doit pouvoir soutenir le poids total des officiels et des participants lors du départ.

Lors d'épreuves récréatives, le comité organisateur peut choisir le type de départ qui convient le mieux à son événement. Un départ plongé à partir d'une plateforme fixe doit respecter les règles mentionnées ci-haut. D'autres types de départs sont : de masse, sur place, courue, par vagues.

La sécurité doit être la priorité et aucun obstacle ne doit être dans le chemin des participants, peu importe le type de départ.

Le signal de départ devra être à la fois audible et visuel.

Arrivées

Lors d'épreuves compétitives, il est obligatoire de respecter le règlement WA OWS 8.1.2 qui indique les recommandations par rapport aux technicalités requises lors de l'arrivée des participants.

Lors d'épreuves récréatives, le comité organisateur peut choisir le type d'arrivée qui convient le mieux à son événement. Une arrivée peut se faire dans l'eau en touchant une planche à la verticale, ou en dehors de l'eau en courant vers une ligne d'arrivée.

La sécurité doit être la priorité et aucun obstacle ne doit être dans le chemin des participants lors de leur arrivée.

26. Temps limite

Lors d'une épreuve de natation en eau libre, les temps limites accordés aux nageur(euse)s doivent être publiés dans l'invitation.

*Temps limite
pour être éligible
au classement
d'une épreuve* \neq *Temps limite
pour compléter
une épreuve*

Ils doivent être calculés en fonction du (de la) premier(ière) nageur(euse) arrivé(e) de chaque genre. Les épreuves ayant des catégories d'âge différentes devront avoir des temps limites appliqués en conséquence, à l'exception des catégories d'âge chez les maîtres.

Temps limite pour être éligible à un classement et à l'attribution des points (épreuve compétitive seulement)

- Pour un(e) nageur(euse) groupe d'âge
Le temps limite est de 15 minutes par tranche de 5km après le (la) premier(ière) nageur(euse) de chaque genre et de chaque catégorie d'âge arrivé(e), jusqu'au temps maximal de 120 minutes. (OWS 5.17)
- Pour un(e) maître
Le temps limite est de 30 minutes par tranche de 5km après le (la) premier(ière) maître de chaque genre arrivé(e).

Temps limite pour terminer une épreuve

- **Pour terminer l'épreuve**, le temps limite est déterminé à la discrétion du comité organisateur, selon ses restrictions de temps. La WA propose une limite de 120 minutes après l'arrivée du (de la) premier(ière) nageur(euse) de chaque genre et de chaque catégorie.

Lorsque nageur(euse)s et maîtres nagent dans une même épreuve compétitive, chaque catégorie doit respecter ses propres temps limite.

27. Formalités facultatives pour les longues distances

Pour des mesures de sécurité, certaines épreuves peuvent nécessiter l'approbation d'un dossier du (de la) nageur(euse) afin d'y prendre part. Par exemple :

- Pour un(e) maître ou un(e) affilié(e) par événement, un dossier pourrait être requis pour les épreuves de plus de 5 km.
- Pour un(e) nageur(euse) compétitif(ve), affilié(e) à Natation Canada, un dossier pourrait être requis pour les épreuves de plus de 10km.

Un comité organisateur peut donc se réserver le droit d'accepter ou de refuser un(e) participant(e) sur les bases du dossier que celui-ci (celle-ci) leur fournira lors de l'inscription en ligne. Il est de la responsabilité du comité organisateur de demander un tel dossier dans son invitation.

Le dossier peut comprendre :

- Un historique des expériences de nage (en eau libre, sinon en piscine) du (de la) participant(e).
- Un formulaire de santé du (de la) participant(e).
- Autres informations pertinentes au cadre de l'épreuve offerte.

28. Paranageur(euse)s

Les paranageur(euse)s sont autorisé(e)s à participer aux événements d'eau libre. Il est de leur responsabilité d'aviser le CO et le (la) juge-arbitre en chef de leur situation.

29. Événements intérieurs

Cette section du Guide technique vise à encadrer l'organisation, en bassin intérieur, d'événements de natation en eau libre. Nager en eau libre requiert plusieurs compétences et peut être pratiqué en organisant des circuits d'eau libre intérieur.

- L'événement doit être sanctionné par la FNQ comme une compétition en piscine (frais de sanction en piscine).
- Les épreuves peuvent être récréatives ou compétitives selon le présent Guide technique en eau libre.
- Les affilié(e)s d'un jour sont autorisés à participer.

Types de départs	Dans l'eau, une main sur une corde, ou au mur (poussée acceptée).			
Règlements	WA, Natation Canada, Guide Technique et Règlement de sécurité			
Plaque d'arrivée	Située au minimum à 2,5m du mur. Pas directement sur le parcours.			
Bouées de contournement	À distance minimale de 2,5m des murs. Fait de matériel sécuritaire et flexible.			
Bassin nécessaire	Minimum 8 couloirs (25m) – Minimum 6 couloirs (50m)			
Distances maximales autorisées :	Entre 100m et 3km	Piscines 6 couloirs	25m	50m
		Piscines 8 couloirs	N/A	2km
		Piscines 10 couloirs +	1km	2,5km
Ravitaillement	Autorisé pour les distances de plus de 1km. Perche/bâton de ravitaillement conforme aux règlements WA est obligatoire. (OWS 5.16) Interdiction de toucher le bord de la piscine ou la perche de ravitaillement. (OWS 5.15)			

CHAPITRE 2 – ÉPREUVES EN EAU LIBRE

1. Types d'épreuves offertes

Un événement en eau libre sanctionné au Québec peut comprendre plusieurs types d'épreuves différents. Le tableau ci-dessous se veut un tableau synthèse des types d'épreuves en eau libre de la FNQ. Pour plus d'informations et de précisions, il est important de lire la totalité de ce guide technique.



Type d'épreuve	Public cible	Définition	Distance proposée
Événement d'eau libre extérieur			
Épreuves découvertes	5 ans et +	Ont comme objectif premier d'offrir un événement accessible, sécuritaire, encadré et dynamique. Elles permettent à n'importe qui de s'initier à l'eau libre en toute sécurité, et ce, peu importe son âge. Offertes dans le cadre d'un événement sanctionné seulement, elles nécessitent l'approbation de la FNQ.	500m et -
Épreuves récréatives	11 ans et +	Majorité des épreuves offertes, elles visent la pratique ludique du sport dans un cadre sécuritaire, dans une optique inclusive et peu contraignante. Ne sont pas dans l'obligation de fournir un temps et/ou un classement à l'issue des épreuves. La tenue de ce type d'épreuve doit tout de même se conformer aux règlements de sécurité et à ceux retrouvés dans ce guide.	200m et +
Épreuves compétitives	11 ans et +	Permettent de développer ses qualités compétitives de natation en eau libre et de se mesurer aux meilleur(e)s nageur(euse)s. Comprennent toutes les épreuves ayant un enjeu de sélection. Elles sont ouvertes à tous, mais l'application à la lettre du règlement de Natation Canada y est requise pour le développement et la performance des nageur(euse)s compétitif(ve)s. Une plus grande présence d'officiel(le)s est requise.	1km et +
Événement d'eau libre intérieur			
Circuit en piscine	11 ans et +	Épreuves en piscine de natation en eau libre, sans câbles, avec bouées de contournement et plaque d'arrivée. Vise à développer les techniques propres à la natation en eau libre à longueur d'année.	200m et +

Plusieurs types d'épreuves peuvent être organisés dans un même événement.

2. Épreuve compétitive

		Nageurs groupes d'âge	Maitres
Âge	Les contraintes d'âge auxquelles le (la) nageur(euse) est autorisé(e) à participer à une épreuve compétitive.	11 ans +	18 ans +
Adhésion	Les participant(e)s doivent être membre en règle de la FNQ, d'un organisme membre de la WA ou s'être procuré l'affiliation par événement.	Oui	Oui
Formalités d'inscription	Il est conseillé de demander un dossier du (de la) nageur(euse) pour des épreuves plus longues. À la discrétion du CO.	10km et +	5km et +
Classement	Des classements propres à chaque catégorie doivent être publiés.	Oui	Oui
Profondeur	Contraintes à respecter pour la profondeur de l'eau sur l'ensemble du parcours.	Min. 1,40m	Min. 1,40m
Température	Contraintes à respecter pour la température de l'eau sur l'ensemble du parcours.	Min : 16,0 °C Max : 31,0 °C	Min : 18,0 °C Max : 31,0 °C
Type de circuit	Le type de circuit à suivre pour les différentes épreuves. (Ouvert ou fermé)	Au choix du CO	Au choix du CO
Types de départs	Le type de départ autorisé pour les différentes épreuves.	Selon OWS 4.1	Selon OWS 4.1
Distances proposées	Tente de se rapprocher des distances traditionnelles WA (1-2-5-10-25km)	Oui	Oui
Ravitaillement	Pour quelles distances une zone de ravitaillement est-elle obligatoire ?	+ de 5km	+ de 5km
Maillot	Toutes combinaisons utilisées doivent faire partie de la liste des maillots de natation approuvés par la WA	Oui	Oui
Combinaison isothermique	Les températures allouant l'utilisant d'un wetsuit	17,99,0°C et moins: Obligatoire 18,0°C et plus: Interdit	17,99,0°C et moins: Obligatoire 18,0°C à 24,99°C et plus: Optionnel 25,0°C et plus: Interdit
Casques de bain	Les règles à suivre par rapport au port du casque de bain.	Selon OWS 6.10	Selon MOWS 4
Équipement récréatif	L'utilisation de bouées, de palmes et le port de montres intelligentes.	Non	Non
Catégories d'âges	Le CO doit utiliser des catégories d'âge préétablies.	Oui	Oui
Nombre d'épreuves	Le CO doit imposer une limite au nombre d'épreuve par participant(e)s.	Au choix du CO	Au choix du CO
Chronométrage et classement	Le CO doit offrir le chronométrage et des classements pour tous (toutes) les participant(e)s et selon leur groupe d'âge et leur genre.	Oui	Oui
Temps limite pour se classer	Temps alloué après le (la) premier(ière) nageur(euse) de sa catégorie pour être admissible au classement, au pointage ou aux bourses.	15min/5km	30min/5km

Temps limite pour terminer	<i>Temps alloué après le (la) premier(ière) nageur(euse) de sa catégorie pour terminer la course.</i>	<i>Au choix du CO</i>	<i>Au choix du CO</i>
Récompenses	<i>Le CO doit fournir des récompenses aux gagnant(e)s de chaque catégorie et aux équipes gagnantes.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Eau libre Natation Canada	<i>Doit suivre le règlement d'eau libre de Natation Canada.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Maitre eau libre Natation Canada	<i>Doit suivre le règlement de maitre en eau libre de Natation Canada.</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
Règlement de sécurité en eau libre au Québec	<i>Doit suivre le règlement de sécurité en eau libre du Québec.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Guide technique en eau libre	<i>Doit suivre les lignes directrices du présent Guide Technique en eau libre de la FNQ.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

Championnat québécois en eau libre

En plus de respecter les règlements d'une épreuve compétitive, les épreuves de championnat provincial doivent également respecter les suivantes :

		Nageur(euse)s groupes d'âge	Maitres
Classement	<i>Des classements propres à chacune des épreuves du championnat québécois doivent être sortis.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Type de circuit	<i>Le type de circuit à suivre pour les différentes épreuves. (Ouvert ou fermé)</i>	<i>Fermé</i>	<i>Fermé</i>
Distances et catégories d'âges	<i>Les distances et les catégories d'âges sont préétablies par la FNQ.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Limite d'épreuves	<i>Le CO doit imposer une limite au nombre d'épreuve individuelle par participant(e)s.</i>	<i>1 épreuve ind. max.</i>	<i>1 épreuve ind. max.</i>
Épreuves supplémentaires	<i>Le CO peut choisir d'accepter des nageurs hors catégories dans les épreuves de championnat.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Temps limite pour terminer	<i>Temps alloué après le (la) premier(ière) nageur(euse) de sa catégorie pour terminer la course.</i>	<i>Au choix du CO (max. 120 min)</i>	<i>Au choix du CO (max. 120 min)</i>
Récompenses	<i>Les prix requis selon le contrat d'octroi de l'événement</i>	<i>Obligatoire</i>	<i>Obligatoire</i>

<i>Épreuves de championnats</i>		
	Catégories d'âge	Distances
	<i>11 ans</i>	<i>1km</i>
	<i>12-13 ans</i>	<i>2km</i>
	<i>14-15 ans, 16-17 ans</i>	<i>5km</i>
	<i>Ouvert</i>	<i>10km</i>
	<i>Maitres</i>	<i>3km</i>

Classement par équipe

Lors du championnat québécois d'eau libre, l'addition des points obtenus par chaque nageur(euse) déterminera le club gagnant. Une bannière sera remise au club ayant cumulé le plus de points.

- **10km :** 40-32-26-19-17-15-13-11-10-9-8-7-6-5-4 et 3 points*
- **1, 2 et 5km :** 35-29-24-17-15-13-11-9-8-7-6-5-4-3-2 et 2 points*

** Après les 15 premier(ière)s arrivé(e)s, tous (toutes) les nageur(euse)s terminant la course dans le temps limite pour être classé(e)s obtiendront le même nombre de points que la 16^e position.*

Aucun classement d'équipe chez les maitres ne sera compilé.

3. Épreuve récréative

			Nageur(euse)s groupes d'âge	Maitres
Admissibilité	Âge	Les contraintes d'âge auxquels le (la) nageur(euse) est autorisé(e) à participer à une épreuve récréative.	11 ans +	18 ans +
	Adhésion	Les participant(e)s doivent être membre en règle de la FNQ, d'un organisme membre de la WA ou s'être procuré l'affiliation par événement.	Oui	Oui
	Formalités d'inscription	Il est conseillé de demander un dossier du (de la) nageur(euse) pour des épreuves plus longues. À la discrétion du CO.	10km et +	5km et +
	Classement	Des classements propres à chaque catégorie doivent être sortis.	Oui	Oui
Parcours	Profondeur	Contraintes à respecter pour la profondeur de l'eau sur l'ensemble du parcours.	Min. 1,40m	Min. 1,40m
	Température	Contraintes à respecter pour la température de l'eau sur l'ensemble du parcours.	Min : 16,0 °C Max : 31,0 °C	Min : 18,0 °C Max : 31,0 °C
	Type de circuit	Le type de circuit à adopter pour les différentes épreuves. (Ouvert ou fermé)	Au choix du CO	Au choix du CO
	Types de départs	Le type de départ autorisé pour les différentes épreuves.	Au choix du CO	Au choix du CO
	Distances proposées	Tente de se rapprocher des distances traditionnelles (1-2-5-10-25km)	Au choix du CO	Au choix du CO
	Ravitaillement	Pour quelles distances une zone de ravitaillement est-elle obligatoire ?	+ de 5km	+ de 5km
Équipement	Maillot	Toutes les combinaisons utilisées doivent faire partie de la liste des maillots de natation approuvés par la WA.	Non	Non
	Combinaison isothermique	Les températures régissant l'utilisant d'une combinaison isothermique (wetsuit)	16,0°C: Oblig. 18,0°C: Facult. 25,0°C: Interdit	18,0°C: Facult. 25,0°C: Interdit
	Casques de bain	Les règles à suivre par rapport au port du casque de bain.	Au choix du CO	Au choix du CO
	Équipement récréatif	L'utilisation de bouées, de palmes courtes et le port de montres intelligentes.	Oui	Oui
Déroulement	Groupes d'âges	Le CO doit utiliser des groupes d'âge préétablis.	Recommandé	Recommandé
	Nombre d'épreuves	Le CO doit imposer une limite au nombre d'épreuve par participant(e)s.	Au choix du CO	Au choix du CO
	Chronométrage et classement	Le CO doit offrir le chronométrage et des classements pour tous (toutes) les participant(e)s et selon leur groupe d'âge et leur genre.	Au choix du CO	Au choix du CO
	Temps limite pour se classer	Temps alloué après le (la) premier(ière) nageur(euse) de sa catégorie pour être admissible au classement, au pointage ou aux bourses.	N/A	N/A
	Temps limite pour terminer	Temps alloué après le (la) premier(ière) nageur(euse) de sa catégorie pour terminer la course.	Au choix du CO	Au choix du CO
	Récompenses	Le CO doit fournir des récompenses aux gagnant(e)s de chaque catégorie et aux équipes gagnantes.	Au choix du CO	Au choix du CO

Règlements	Eau libre Natation Canada	Doit suivre le règlement d'eau libre de Natation Canada.	Oui	Non
	Maitre eau libre Natation Canada	<i>Doit suivre le règlement de maitre en eau libre de Natation Canada.</i>	<i>Non</i>	<i>Oui</i>
	Règlement de sécurité en eau libre au Québec	<i>Doit suivre le règlement de sécurité en eau libre du Québec.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
	Guide technique en eau libre	<i>Doit suivre les lignes directrices du présent Guide Technique en eau libre de la FNQ.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

4. Épreuves découvertes

			5-8 ans	9-12 ans	13 ans +
Admissibilité	Âge	<i>Les contraintes d'âge auxquels le (la) nageur(euse) est autorisé(e) à participer à une épreuve compétitive</i>	5-8 ans	9-12 ans	13 ans +
	Adhésion	<i>Les participant(e)s doivent être membre en règle de la FNQ, d'un organisme membre de la WA ou s'être procuré l'affiliation par événement.</i>	Non	Non	Non
Parcours	Profondeur	<i>Contraintes à respecter pour la profondeur de l'eau sur l'ensemble du parcours.</i>	Max. 1,50m	Max. 1,50m	N/A
	Température	<i>Contraintes à respecter pour la température de l'eau sur l'ensemble du parcours.</i>	Min : 18,0 °C Max : 31,0 °C	Min : 18,0 °C Max : 31,0 °C	Min : 16,0 °C Max : 31,0 °C
	Distance de la rive	<i>Distance maximale que le parcours peut s'éloigner de la rive.</i>	50 mètres	50 mètres	N/A
	Type de circuit	<i>Le type de circuit à suivre pour les différentes épreuves. (Ouvert ou fermé)</i>	Au choix du CO	Au choix du CO	Au choix du CO
	Types de départs	<i>Le type de départ autorisé pour les différentes épreuves.</i>	Dans l'eau	Dans l'eau	Au choix du CO
	Distances	<i>Distances approuvées par catégories d'âge</i>	250m et -	500m et -	500m et -
Équipement	Maillot	<i>Toutes combinaisons utilisées doivent faire partie de la liste des maillots de natation approuvés par la FINA</i>	Non	Non	Non
	Casques de bain	<i>Le port d'un casque de bain aux couleurs visibles est obligatoire</i>	Oui	Oui	Oui
	Bouée de sécurité	<i>Le port d'une bouée de sécurité attachée à la taille est obligatoire</i>	Non	Recommandé	Recommandé
	Veste de flottaison	<i>Le port d'une veste de flottaison individuelle (VFI).</i>	Obligatoire	Permise	Interdite

**Toutes les épreuves découvertes doivent être approuvées par la Fédération de natation du Québec avant leur tenue.
Un événement sanctionné ne peut pas tenir uniquement des épreuves découvertes.**

CHAPITRE 3 – INFORMATIONS POUR LES COMITÉS ORGANISATEURS

- Tout événement doit se dérouler en présence d'un(e) **directeur(trice) de rencontre** et d'un(e) **juge-arbitre certifié(e)s en natation en eau libre**.
- Le (la) juge-arbitre doit s'assurer du respect par tous (toutes) les officiel(le)s, les entraîneur(e)s et les participant(e)s des règlements de Natation Canada, du règlement de sécurité de natation en eau libre de la Fédération de natation du Québec, ainsi que du guide technique de natation en eau libre.

30. Guide du membre partenaire

Le Guide du Membre Partenaire est mis à la disposition de tous les CO afin de connaître les avantages qu'ils ont à sanctionner leurs événements ainsi que leurs obligations dans la tenue d'un événement sécuritaire et inclusif.

Pour le moment, le guide du Membre Partenaire est disponible sur demande à la FNQ.

31. Exigences en termes d'officiel(le)s

Il est primordial d'avoir le personnel minimum requis pour tenir un événement de natation en eau libre peu importe s'il offre des épreuves compétitives ou récréatives.

- Tous les postes d'officiel(le)s niveau 2 et 3 doivent être préférablement occupés par des officiel(le)s ayant suivi le stage approprié.
- Le comité organisateur de chacune des compétitions **devra s'assurer à l'avance d'avoir des officiel(le)s compétent(e)s en nombre suffisant ou prévoir la formation des officiel(le)s** qu'il compte assigner à chacun des postes. La Fédération de natation du Québec pourra soutenir les clubs dans la formation des officiel(le)s de niveau 1 et 2, sur demande, si la requête est effectuée dans un délai raisonnable.
 - Pour faire la demande à la FNQ, écrire à officiels@fnq.ca.

Chaque CO doit avoir les officiel(le)s suivants pour organiser un événement de natation en eau libre :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> 1 Directeur de rencontre | <input type="radio"/> 1 Responsable de parcours |
| <input type="radio"/> 1 Juge-arbitre en chef | <input type="radio"/> 1 Commis de course |
| <input type="radio"/> 1 Responsable de la sécurité | <input type="radio"/> 1 Secrétaire |
| <input type="radio"/> 1 Responsable médical | <input type="radio"/> Responsable des inscriptions |

Le CO doit ensuite s'assurer d'avoir le personnel requis dépendant du type d'épreuves offert. Nous comprenons que la situation de toutes les organisations est différente, mais il est important de respecter le plus possible ce nombre et d'avertir la FNQ pour toute dérogation, afin de trouver une solution. Par exemple, l'attribution de l'un de ces postes à un non-officiel.

Pour les épreuves compétitives

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> 1 Juge-arbitre en chef/course | <input type="radio"/> 1 Juge à l'arrivée en chef | <input type="radio"/> 1 juge de virage/virage/50 nageur(euse)s |
| <input type="radio"/> 2 Juges-arbitres (minimum) | <input type="radio"/> 2 Juges à l'arrivée | <input type="radio"/> Juge de plateformes de ravitaillement |
| <input type="radio"/> 1 Chronométrateur(euse) en chef | <input type="radio"/> 1 Starter | <input type="radio"/> Juge de course/nageur(euse) (+ de 10km) |
| <input type="radio"/> 2 Chronométrateur(euse)s | | |

* Aucun(e) officiel(le) ne peut agir dans plus d'un poste en même temps. Il (elle) ne peut occuper un nouveau poste qu'après avoir rempli toutes ses obligations dans le poste précédent. (OWS 2)

Pour les épreuves récréatives

- | | |
|---|---|
| <input type="radio"/> 1 juge de virage/virage | <input type="radio"/> Juge de course/nageur(euse) (+ de 10km) |
|---|---|

* Aucun(e) officiel(le) ne peut agir dans plus d'un poste en même temps. Il ne peut occuper un nouveau poste qu'après avoir rempli toutes ses obligations dans le poste précédent. (OWS 2)

** Veuillez-vous référer au règlement de Natation Canada OWS 3 pour les tâches de chacun des officiel(le)s.

32. Chronométrage et juge à l'arrivée

Lors d'épreuves en eau libre utilisant un système de puces électroniques, un système indépendant de recharge doit être utilisé pour le chronométrage et l'arbitrage à l'arrivée. Ce système peut être manuel.

33. Règlements et procédures

Il est important de respecter les procédures et règlements suivants en tout temps :

- [Règlement de la WA](#)
- [Règlement de natation en eau libre – Natation Canada \(2018-2021\) Section Annexe C](#)
- [Règlement de natation en eau libre maître – Natation Canada \(2020\)](#)
- [Règlement de sécurité en eau libre](#)
- [Guide du membre partenaire](#)

34. Pénalités

- Une compétition se déroulant **sans** la présence d'un(e) directeur(trice) de rencontre ou d'un(e) juge-arbitre certifié(e) en natation en eau libre mène à l'annulation immédiate de tous les résultats réalisés par les nageur(euse)s et les expériences des officiel(le)s ne seront pas reconnues.
- Les frais d'autorisation de sanction seront augmentés de 50 \$ si la demande est effectuée dans une période de moins de 7 jours ouvrables avant l'événement. Le montant sera augmenté de 100 \$, si demandé moins de 2 jours ouvrables avant l'événement, ET CE, SANS OBLIGATION DE LA PART DU PERSONNEL DE LA FNQ DE RÉPONDRE AU BESOIN DANS UN SI COURT DÉLAI.

